

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable MARIA CHAPUT

Monday, May 27, 2013
Monday, June 3, 2013

Issue No. 20

Fourth meeting on:

Best practices for language policies and
second-language learning in a context of
linguistic duality or plurality

and

Second and third meetings on:

The impacts of recent changes to the immigration system
on official language minority communities

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable MARIA CHAPUT

Le lundi 27 mai 2013
Le lundi 3 juin 2013

Fascicule n° 20

Quatrième réunion concernant :

Les meilleures pratiques en matière de politique
linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans
un contexte de dualité ou de pluralité linguistique

et

Deuxième et troisième réunions concernant :

Les impacts des changements récents au système
d'immigration sur les communautés de langue officielle
en situation minoritaire

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) De Bané, P.C. Fortin-Duplessis	McIntyre Mockler Poirier Robichaud, P.C. Tardif
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Robichaud, P.C. replaced the Honourable Senator Dawson (*May 8, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) De Bané, C.P. Fortin-Duplessis	McIntyre Mockler Poirier Robichaud, C.P. Tardif
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 8 mai 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, May 27, 2013
(49)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Poirier, Robichaud, P.C., and Tardif (8).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, March 25, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, March 25, 2013, the committee continued its study on best practices for language policies and second language learning in a context of linguistic duality or plurality. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 18.*)

WITNESSES:

Statistics Canada:

François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division and Chief Specialist, Language Statistics Section.

Mr. Nault and Mr. Corbeil made statements and answered questions.

At 6:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, June 3, 2013
(50)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 4 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 27 mai 2013
(49)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler, Poirier, Robichaud, C.P., et Tardif (8).

Aussi présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 25 mars 2013, le comité continue son étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 19 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 25 mars 2013, le comité continue son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 18 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Statistique Canada :

François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone;

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique sociale et autochtone et spécialiste en chef, Section des statistiques linguistiques.

M. Nault et M. Corbeil font une déclaration et répondent aux questions.

À 18 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 3 juin 2013
(50)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, De Bané, P.C., Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Brigitte Lemay, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, March 25, 2013, the committee continued its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 19.*)

WITNESS:

Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario:

Émilie-Françoise Crakondji, Executive Director.

Ms. Crakondji made a statement and answered questions.

At 4:58 p.m., the committee suspended.

At 5:02 p.m., the committee resumed.

At 5:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, De Bané, C.P., Fortin-Duplessis, McIntyre, Mockler et Tardif (7).

Aussi présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Brigitte Lemay, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 25 mars 2013, le comité continue son étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 19 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario :

Émilie-Françoise Crakondji, directrice générale.

Mme Crakondji fait une déclaration et répond aux questions.

À 16 h 58, la séance est suspendue.

À 17 h 2, la séance reprend.

À 17 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 27, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day, at 5 p.m., to study the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities and to conduct a study on best practices for language policies and second language learning in a context of linguistic duality or plurality.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Allow me to introduce myself, I am Senator Maria Chaput, from Manitoba, chair of the committee. Before introducing the witnesses appearing today, I would invite the committee members to introduce themselves, starting on my left with the deputy chair of the committee.

Senator Champagne: I am Andrée Champagne from Quebec.

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

Senator Poirier: Rose-May Poirier; I represent New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Suzanne Fortin-Duplessis; I represent Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Tardif: Claudette Tardif from Alberta.

Senator Robichaud: Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

The Chair: The committee is continuing its study on best practices for language policies and second language learning in a context of linguistic duality or plurality and its study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Today, we are pleased to welcome representatives from Statistics Canada who will share recent statistics on immigration and second language learning with us.

On behalf of the committee members, I would like to welcome Mr. Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division and Chief Specialist, Language Statistics Section, and Mr. François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division.

Gentlemen, on behalf of committee members, I thank you for taking the time to discuss recent data with us in the context of our studies and to answer our questions. The committee has asked you to make a presentation of a maximum of 10 minutes and then senators will follow with questions. Mr. Nault, you have the floor.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 27 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures pour faire une étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire et pour faire l'étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique.

La sénatrice Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je me présente, la sénatrice Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité. Avant de présenter les témoins qui comparaissent aujourd'hui, j'invite les membres du comité à se présenter. Je commence à ma gauche avec la vice-présidente du comité.

La sénatrice Champagne : Je suis Andrée Champagne, je représente la province de Québec.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, je représente le Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Suzanne Fortin-Duplessis, je représente le Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, sénateur du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Tardif : Claudette Tardif, de l'Alberta.

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent au Nouveau-Brunswick.

La présidente : Le comité poursuit son étude des meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique et son étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants de Statistique Canada pour nous présenter des statistiques récentes sur l'immigration et l'apprentissage des langues secondes.

Au nom des membres du comité, je souhaite la bienvenue à M. Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint de la division de la statistique sociale et autochtone et spécialiste en chef de la section des statistiques linguistiques et à M. François Nault, directeur de la division de statistique sociale et autochtone.

Messieurs, au nom des membres du comité, je vous remercie de prendre le temps de nous présenter les données récentes dans le cadre de nos études et de répondre à nos questions. Le comité vous a demandé de faire une présentation d'au plus dix minutes et les sénateurs suivront avec des questions. Monsieur Nault, je vous invite maintenant à prendre la parole.

François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: I would like to thank the members of the committee for inviting Statistics Canada to appear before them to provide input to their reflection on the status of second language learning and on linguistic diversity in Canada and the challenges associated with the growing portion of the country's population that is attributable to international immigration.

To begin, because of the time we have been given, Mr. Corbeil will provide a general socioeconomic overview of the evolution of Canada's population and the challenges that this evolution poses for official languages and the groups using them today.

Mr. Corbeil will present some statistical data on the learning of our two official languages and the key factors that positively or negatively influence English-French bilingualism in Canada.

He will then briefly describe the evolution of immigration in the country over the past 20 to 30 years and its impact on Canada's linguistic duality and on official language minorities in particular.

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division and Chief Specialist, Language Statistics Section, Statistics Canada: I will begin by discussing immigration as the primary factor in population growth and diversity.

In its first 2011 census release on population counts, Statistics Canada highlighted, using administrative data, that international immigration is the primary factor in Canada's population growth.

Between 2001 and 2011, migratory increase was responsible for approximately two-thirds of the growth of the country's population. Moreover, population projections reveal that in 30 years, 90 per cent of our population growth will be due to international immigration.

On May 8, 2013, in the release of the first series of data from the National Household Survey (NHS), Statistics Canada revealed that the country's foreign-born population accounted for 20.6 per cent of its total population, or close to 6.8 million people.

Of this number, 1,163,000 had immigrated between 2006 and 2011, representing 17.2 per cent of the foreign-born population. Because of the wide range of countries of origin of these immigrants, it is to be expected that the linguistic portrait of the Canadian population would be just as diverse.

In fact, 79 per cent of all immigrants arriving in the country between 2006 and 2011 had neither English nor French as their mother tongue, but rather one of the some 150 immigrant languages reported. By comparison, across the country,

François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : Je remercie les membres du comité d'avoir invité Statistique Canada à comparaître devant eux afin de nourrir leur réflexion sur l'état des lieux en matière d'apprentissage des langues secondes au Canada et sur la diversité linguistique canadienne et les défis engendrés par la part croissante que représente l'immigration internationale au sein de la population du pays.

D'entrée de jeu, permettez-moi de mentionner qu'en raison du temps qui nous est imparti, M. Corbeil brossera un portrait socioéconomique général de l'évolution de la population canadienne et des défis de cette évolution sur les langues officielles et les groupes qui les utilisent aujourd'hui.

D'une part, M. Corbeil présentera certaines informations statistiques sur l'apprentissage des deux langues officielles et les principaux facteurs qui modulent et influencent l'évolution du bilinguisme anglais-français au Canada.

D'autre part, il fera une brève description de l'évolution de l'immigration au pays au cours des 20 à 30 dernières années et son influence de la dualité linguistique canadienne et les minorités de langue officielle en particulier.

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique sociale et autochtone et spécialiste en chef, Section des statistiques linguistiques, Statistique Canada : Je vais d'abord traiter de l'immigration comme moteur principal de la croissance et de la diversité de la population.

Lors de la première diffusion des données de recensement de 2011 sur les comptes de population, Statistique Canada, par l'entremise de données administratives, a mis en lumière le fait que l'immigration internationale constitue le principal moteur de croissance de la population du pays.

De 2001 à 2011, l'accroissement migratoire était responsable d'environ les deux tiers de l'accroissement de la population canadienne. De plus, des projections de populations révèlent que dans 30 ans, 90 p. 100 de la croissance de la population du pays sera attribuable à l'immigration internationale.

Le 8 mai dernier, lors de la diffusion de la première série de données de l'enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada révélait que la population canadienne née à l'étranger représentait 20,6 p. 100 de l'ensemble de la population du pays, soit près de 6,8 millions de personnes.

De ce nombre, 1 163 000 ont immigré entre 2006 et 2011, représentant 17,2 p. 100 de la population née à l'étranger. En raison de la grande diversité des pays d'origine de ces immigrants, il s'ensuit que le visage linguistique de la population canadienne l'est également.

De fait, parmi l'ensemble des immigrants arrivés au pays entre 2006 et 2011, 79 p. 100 n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, mais plutôt l'une des quelque 150 langues immigrantes déclarées. En comparaison, dans l'ensemble du pays,

16 per cent of recent immigrants had English as their mother tongue and just over 5 per cent reported French as their mother tongue.

Outside Quebec, the NHS data revealed that the French-mother-tongue share of recent immigration is 1.3 per cent and that of English and other languages is 18.5 per cent and 80 per cent respectively. In Quebec, the language profile of new immigrants is quite different since more than 21 per cent report French as their mother tongue and 5 per cent report English as their mother tongue.

Other languages accounted for 73.5 per cent. Although the mother tongue criterion provides us with information on the linguistic diversity of the immigrant population, it tells us little about language practices in the home or the use of official languages in public. For example, nationally, although 16 per cent of recent immigrants have English as their mother tongue, almost 31 per cent speak this language most often at home and 74 per cent report English as their first official language spoken, a very telling criterion regarding the use of this language in public or the demand for services from the federal government.

As for French, 5 per cent of recent immigrants reported this language as their mother tongue, 8 per cent as the main language used at home and 13 per cent as the first official language spoken. We should also be aware of the fact that among recent immigrants to Canada, close to 105,000 persons (or 9 per cent) were unable to conduct a conversation in either English or French in 2011.

Linguistic duality in a context of ethnolinguistic diversity: although Canada is becoming increasingly diversified linguistically, the country's two official languages exert a strong pull as languages of convergence and integration into Canadian society, notably as languages of work, education and the provision of government services to the public.

Despite the country's broad linguistic diversity, we should not forget that almost 98 per cent of Canadians can speak English or French. As for French in particular, the last census revealed that close to 10 million Canadians, or 30 per cent, speak this language, far more than those who speak Punjabi, the third language reported most often in the country with 546,000 speakers, or 1.7 per cent of the Canadian population.

Both the challenge posed by this linguistic diversity and the draw of either official language for recent immigrants vary widely from one part of the country to another, regardless of whether we are looking at the situation in Quebec or in the rest of the country.

In 2011, 79 per cent of immigrants living in Quebec reported being able to speak French. This proportion was similar among recent immigrants at 80 per cent. As for knowledge of English, 67 per cent of all immigrants and 56 per cent of recent

16 p. 100 des immigrants récents avaient l'anglais comme langue maternelle et un peu plus de 5 p. 100 déclaraient une langue maternelle française.

À l'extérieur du Québec, les données de l'enquête nationale auprès des ménages révèlent que la part de la langue maternelle française dans l'immigration récente est de 1,3 p. 100 et celle de l'anglais et des autres langues est de 18,5 p. 100 et 80 p. 100 respectivement. Au Québec, le profil linguistique des nouveaux immigrants est très différent puisque plus de 21 p. 100 ont le français comme langue maternelle et 5 p. 100 sont de langue maternelle anglaise.

Les tierces langues y représentaient 73,5 p. 100. Si le critère de langue maternelle nous renseigne sur la diversité linguistique de la population immigrante, elle dit peu sur les pratiques linguistiques à la maison ou sur l'utilisation des langues officielles dans l'espace public. Par exemple, dans l'ensemble du Canada, bien que 16 p. 100 des immigrants récents aient l'anglais comme langue maternelle, près de 31 p. 100 parlent cette langue le plus souvent à la maison et 74 p. 100 ont l'anglais comme première langue officielle parlée. C'est un critère assez révélateur de l'utilisation de cette langue dans l'espace public ou pour la demande de service auprès du gouvernement fédéral.

Quant au français, 5 p. 100 des immigrants récents ont déclaré cette langue comme langue maternelle, 8 p. 100 comme principale langue d'usage au foyer, et 13 p. 100 comme première langue officielle parlée. Notons, par ailleurs, que parmi les immigrants récents au Canada, près de 105 000 personnes ne pouvaient soutenir une conversation, ni en français ni en anglais en 2011, soit une proportion de 9 p. 100 de la population.

La dualité linguistique dans un contexte de diversité ethnolinguistique : bien que le Canada soit de plus en plus diversifié sur le plan linguistique, les deux langues officielles du pays exercent une forte attraction comme langue de convergence et d'intégration à la société canadienne, notamment comme langue de travail, langue d'éducation et langue de service avec les administrations publiques.

La grande diversité linguistique du pays ne doit cependant pas faire oublier le fait que près de 98 p. 100 des Canadiens peuvent parler le français ou l'anglais. En ce qui a trait particulièrement au français, le dernier recensement révélait que près de 10 millions de Canadiens parlent cette langue, soit une proportion de 30 p. 100, loin devant les locuteurs du Pendjabi, troisième langue la plus souvent déclarée au pays, avec 546 000 locuteurs, soit 1,7 p. 100 de la population canadienne.

Le défi que pose cette diversité linguistique et l'attrait de l'une ou l'autre des langues officielles auprès des immigrants diffèrent cependant beaucoup d'une région à l'autre du pays, voir selon qu'on examine la situation québécoise ou celle qui prévaut dans le reste du pays.

En 2011, 79 p. 100 des immigrants résidant au Québec déclaraient pouvoir parler le français. Cette proportion était similaire chez les immigrants récents, soit 80 p. 100. Quant à la connaissance de l'anglais, 67 p. 100 de l'ensemble des immigrants

immigrants were able to speak this language. In all provinces and territories outside Quebec, the proportion of immigrants who reported being able to speak French was 6.3 per cent; this percentage was identical for recent immigrants and for those who had been in the country for more than five years. In the case of English, 87 per cent of all immigrants reported knowing only English, compared with 84 per cent of recent immigrants.

Learning and the ability to speak both official languages represents an important facet of the concept of Canadian linguistic duality. In 2011, 17.5 per cent of the country's population, or 5.8 million people, reported being able to conduct a conversation in English and French. This is a decrease from 2001, when this proportion peaked at 17.7 per cent. Among youth aged 15 to 19 years, 22.6 per cent could speak both languages in 2011, down from 24 per cent in 2001.

However, this evolution changes when Quebec is examined separately from other provinces and territories. In Quebec, the rate of English-French bilingualism among these youth rose from 48 per cent to 52 per cent between 2001 and 2011, while outside Quebec, it decreased from 17 per cent to 14 per cent.

There are two key factors behind the trend observed outside Quebec: the decrease in exposure to the French-as-a-second-language instruction in school and the growing share of the Canadian population accounted for by international immigration, a population less likely to learn both official languages.

Over the past 20 years, although the number of youth enrolled in French immersion in public schools outside Quebec rose from 267,000 to 341,000 students, the number of young people enrolled in a regular basic French-as-a-second-language course fell by 432,000 to 1.4 million in the 2010-2011 school year. In other words, during this period, the proportion of youth in public school exposed to French education decreased from 53 per cent to 44 per cent.

In addition to reduced exposure to French, and consequently, the decline in the bilingualism rate among non-francophone youth, there is erosion over time of the ability to retain the second language. However, this phenomenon affects mainly youth who attended regular French-as-a-second-language program, since youth who attended French immersion programs maintain their bilingual capacity for much longer.

As for the second factor, international immigration, its impact on the evolution of the bilingualism rate is due to the fact that immigrants outside Quebec had an English-French bilingualism rate of 6 per cent in 2011, compared with 11 per cent of the Canadian-born population. Moreover, given that non-bilingual immigration makes up a steadily growing proportion of the entire

et 56 p. 100 des immigrants récents pouvaient parler cette langue. Dans l'ensemble des autres provinces et territoires à l'extérieur du Québec, la proportion des immigrants qui déclaraient pouvoir parler le français était de 6,3 p. 100, un pourcentage identique, tant pour les immigrants récents que ceux établis depuis plus de cinq ans. Pour ce qui est de l'anglais, 87 p. 100 de l'ensemble des immigrants ont déclaré ne connaître que l'anglais comparativement à 84 p. 100 des immigrants récents.

L'apprentissage et la capacité de parler les deux langues officielles constituent l'une des facettes importantes de la notion de dualité linguistique canadienne. En 2011, 17,5 p. 100 de la population du pays, soit 5,8 millions de personnes, déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais. Il s'agit d'une baisse comparativement à 2001, alors que cette proportion atteignait un sommet de 17,7 p. 100. De même chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans, 22,6 p. 100 pouvaient parler les deux langues en 2011, en baisse comparativement au taux de 24 p. 100 observé en 2001.

Cette évolution est toutefois différente lorsqu'on distingue le Québec du reste des autres provinces et territoires. Ainsi, au Québec, le taux de bilinguisme français-anglais de ces jeunes est passé de 48 p. 100 à 52 p. 100 entre 2001 et 2011, alors qu'à l'extérieur du Québec elle a plutôt diminué de 17 p. 100 à 14 p. 100.

Deux facteurs clés expliquent cette tendance observée à l'extérieur du Québec. La diminution de l'exposition à l'enseignement du français langue seconde en milieu scolaire et la part croissante de l'immigration internationale au sein de la population canadienne, une population moins susceptible d'apprendre les deux langues officielles.

Ainsi, au cours des 20 dernières années, bien que l'effectif des jeunes inscrits en immersion française dans les écoles du secteur public à l'extérieur du Québec soit passé de 267 000 à 341 000 élèves, celui des jeunes inscrits à un cours régulier de français, en français langue seconde, diminuait de 432 000 pour atteindre 1,4 millions durant l'année scolaire 2010-2011. En d'autres termes, au cours de cette période, la proportion de jeunes du secteur public exposés à l'enseignement du français est passée de 53 p. 100 à 44 p. 100.

À la baisse de l'exposition au français et conséquemment celle du niveau de bilinguisme des jeunes non francophones, s'ajoute l'érosion au fil du temps de la capacité à maintenir les acquis dans sa langue seconde. Toutefois, ce phénomène touche principalement les jeunes qui ont fréquenté les programmes réguliers de français langue seconde, puisque les jeunes ayant fréquenté un programme d'immersion maintiennent leur capacité bilingue beaucoup plus longtemps.

En ce qui a trait au second facteur, soit celui de l'immigration internationale, son influence sur l'évolution du taux de bilinguisme tient au fait que les immigrants à l'extérieur du Québec affichaient, en 2011, un taux de bilinguisme français-anglais de 6 p. 100 comparativement à 11 p. 100 de la population née au Canada. Qui plus est, étant donné que l'immigration non

Canadian population, the result is a decline in the overall bilingualism rate outside Quebec. It should be noted that in Quebec, the English-French bilingualism rate among immigrants was 51 per cent in 2011, compared with 42 per cent among the Canadian-born population.

In closing, I would like to say a few things about French-language immigration in provinces outside Quebec.

Because of the propensity of the vast majority of new immigrants to adopt English rather than French as the main language of use in public, and even in private, in the provinces and territories outside Quebec, attracting, retaining and integrating French-language immigration into francophone communities is a significant challenge.

Based on data from the 2011 National Household Survey, there were 114,173 French-language immigrants outside Quebec. At the time of the 2006 census, this number was 99,000. The roughly 15,000 additional immigrants enumerated in 2011 do not, however, fully reflect the total number of French-language immigrants who settled outside Quebec between 2006 and 2011. In fact, 27,640 immigrants actually reported in 2011 that they had immigrated to the country during this period, or about 5,500 per year.

The difference between this population count and the net French-language immigration enumerated in 2011 is due to the fact that a portion of the immigrants who were living in the provinces and territories outside of Quebec had migrated to Quebec in the last five years.

This situation indicates that the retention of immigration in francophone communities outside Quebec represents a challenge for these communities.

Although 4 per cent of the population outside Quebec reported French as the first official language spoken in 2011, French-language immigrants, based on the criteria of first official language spoken, represented 2 per cent of the entire immigrant population. We should note that this proportion was 3 per cent among recent immigrants.

Despite the growth in French-language immigration outside Quebec, it is not sufficient to offset the decreased demographic weight of the francophone population primarily as a result of increased English-language immigration. Immigration accounts for a growing proportion of the French-language population outside Quebec.

In 1991, international immigrants accounted for 6.2 per cent of the francophone population. Twenty years later, in 2011, that proportion had doubled to 12 per cent. In 2011, of the

bilingue compose une part sans cesse croissante de l'ensemble de la population canadienne, il en résulte une baisse du taux global de bilinguisme à l'extérieur du Québec. Notons qu'au Québec les immigrants présentaient, en 2011, un taux de bilinguisme français-anglais de 51 p. 100 comparativement à 42 p. 100 de la population née au pays.

En terminant, laissez-moi aborder quelques éléments concernant l'immigration de langue française dans les provinces à l'extérieur du Québec.

En raison de la propension de la très grande majorité des nouveaux immigrants à adopter l'anglais plutôt que le français comme principale langue d'usage dans l'espace public voire même privé, dans les provinces et territoires à l'extérieur du Québec, l'attraction, la rétention et l'intégration de l'immigration de langue française au sein des communautés francophones à l'extérieur du Québec constituent un défi important.

Selon les statistiques tirées de l'enquête nationale auprès des ménages en 2011, on dénombrait 114 173 immigrants de langue française à l'extérieur du Québec. Lors du recensement de 2006, ce nombre s'établissait à 99 000 personnes. Ces quelque 15 000 immigrants de plus dénombrés en 2011, ne reflètent cependant pas complètement le nombre total d'immigrants de langue française venus s'établir à l'extérieur du Québec entre 2006 et 2011. Ainsi, c'est plutôt 27 640 immigrants qui, en 2011, ont déclaré avoir immigré au pays au cours de cette période, soit environ 5 500 par année.

La différence entre cet effectif et celui du solde net de l'immigration de langue française dénombré en 2011, tient au fait qu'une partie des immigrants qui résidaient dans les provinces et territoires hors Québec ont migré vers cette dernière province au cours des cinq dernières années.

La rétention de l'immigration au sein des communautés francophones hors du Québec constitue donc un enjeu pour ces communautés.

Bien que 4 p. 100 de la population hors du Québec avait le français comme première langue officielle parlée en 2011, les immigrants de langue française, selon le critère de première langue officielle parlée, y représentaient 2 p. 100 de l'ensemble de la population immigrante. Notons par ailleurs que parmi les immigrants récents, cette proportion est de 3 p. 100.

Malgré la croissance de l'immigration de langue française à l'extérieur du Québec, celle-ci n'est cependant pas suffisante pour compenser la baisse du poids démographique de la population francophone principalement attribuable à la poussée de l'immigration de langue anglaise. L'immigration représente une part grandissante de la population de langue française à l'extérieur du Québec.

Ainsi, en 1991, 6,2 p. 100 de la population francophone était composée d'immigrants internationaux; 20 ans plus tard, en 2011, cette proportion avait doublé, atteignant 12 p. 100. En 2011, sur

114,000 French-language immigrants living outside Quebec, 68 per cent lived in Ontario, mainly in Toronto and Ottawa, 13.5 per cent in British Columbia and 10.4 per cent in Alberta.

In closing, I would like to point out that, in light of the many challenges that immigrants face in integrating into these communities, particularly in the areas of economic and social integration, our consultations with representatives of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada revealed the importance of better understanding those challenges and the needs, obstacles and dynamics that positively or adversely affect immigrant insertion. In this regard, community stakeholders recently expressed significant interest in Statistics Canada conducting a survey of French-language immigrants outside Quebec to enhance their capacity to meet the challenges they will face in the coming decades.

Senator Fortin-Duplessis: First of all, gentlemen, I would like to thank you for your excellent presentation. I have a few questions for you.

Between 2006 and 2011, the number of people who reported being able to conduct a conversation in both official languages of Canada grew by about 350,000 people, for a total of 5.8 million. The level of bilingualism went from 17.4 per cent in 2006 to 17.5 per cent in 2011. What do you think of that statistic? How would you describe the level of interest Canadians have in learning a second language?

Mr. Corbeil: Thank you for your excellent question. It is clear that the number of Canadians claiming to be able to carry on a conversation in both official languages is increasing. The proportion, on the other hand, has fallen. You should be aware that the 2006 statistic of 17.4 per cent should be interpreted with prudence. In fact, the proportion was 17.7 per cent in 2001, and in 2006, the proportion of francophones who stated they could no longer speak their second language had decreased, which is very difficult to explain. At the time, this was attributed to an email that had criss-crossed the country calling upon Canadians not to state that they were bilingual for fear of losing services offered in French.

That being said, this is why I prefer taking a look at what transpired between 2001 and 2011, so from 17.7 to 17.5. In fact, as I mentioned earlier, there was an increase in the number of people who could speak both languages, but in terms of demographic weighting, that proportion has fallen and the main factors can be attributed to the fact that we have seen a strong increase in international immigration and that the number of students registered in French-as-a-second-language courses outside of Quebec has decreased, as well as their numbers elsewhere.

I should point out that the statistic you mentioned for the period between 2006 and 2011 refers to a time when the bilingualism rate in Quebec increased by two percentage points,

les quelque 114 000 immigrants de langue française résidant hors Québec, 68 p. 100 résidaient en Ontario, principalement à Toronto et Ottawa, 13,5 p. 100 en Colombie-Britannique et 10,4 p. 100 en Alberta.

En terminant, j'aimerais souligner que devant les nombreux défis auxquels sont confrontés les immigrants qui s'établissent dans ces communautés, notamment en matière d'intégration économique et sociale, nos consultations auprès des représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada ont mis en lumière les besoins importants de mieux comprendre ces défis ainsi que les besoins, les obstacles et les dynamiques qui favorisent ou nuisent à l'insertion des immigrants. À cet égard, les intervenants du milieu communautaire nous ont récemment manifesté un très grand intérêt pour qu'une enquête puisse être réalisée par Statistique Canada sur les immigrants de langue française à l'extérieur du Québec, afin de mieux les outiller face aux défis qui les attendent au cours des prochaines décennies.

La sénatrice Fortin-Duplessis : En tout premier lieu, messieurs, je vous remercie pour votre excellente présentation. J'aurai deux ou trois questions à vous poser.

Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes ayant déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du Canada s'est accru de près de 350 000 personnes, atteignant ainsi 5,8 millions. Le taux de bilinguisme est passé de 17,4 p. 100, en 2006, à 17,5 p. 100 en 2011. Qu'est-ce que vous pensez de cette statistique? De quelle manière qualifieriez-vous l'intérêt des Canadiens pour l'apprentissage d'une langue seconde?

M. Corbeil : Je vous remercie pour votre excellente question. Il est clair que le nombre de Canadiens qui déclarent pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles du pays est en croissance. Par contre, la proportion, elle, est en baisse. Il faut savoir que l'on doit traiter la statistique de 17,4 p. 100 en 2006 avec prudence. En fait, la proportion était de 17,7 p. 100 en 2001, et, en 2006, la proportion de francophones qui ont déclaré ne plus pouvoir parler leur langue seconde a diminué, ce qui est très difficile à expliquer. On a attribué cela, à l'époque, à un courriel qui avait circulé un peu partout à travers le pays qui enjoignait les Canadiens à ne pas se déclarer bilingue de crainte que les services en français ne leur soient plus offerts.

Cela dit, c'est pour cela que je préfère regarder ce qui se passe de 2001 à 2011, donc de 17,7 à 17,5. En fait, comme je l'ai mentionné plus tôt, il y a une croissance du nombre de personnes qui peuvent parler les deux langues, mais en terme de poids démographique, cette proportion est à la baisse et les principaux facteurs sont attribuables au fait que l'immigration internationale est en forte croissance et que la proportion de jeunes qui sont inscrits dans un court de français langue seconde à l'extérieur du Québec diminue, ainsi que leur nombre d'ailleurs.

Il faut savoir que la statistique à laquelle vous faisiez référence entre 2006 et 2011, le taux de bilinguisme anglais-français au Québec s'est accru de deux points de pourcentage, donc de 40,6 à

going from 40.6 to 42.6, for people whose first language was French, in 70 per cent of cases. Of the approximately 36,000 other people outside of Quebec who reported they could converse in both official languages, 70 per cent are people whose first language is French. This therefore demonstrates that francophones are clearly more likely — outside of Quebec, of course — to learn both official languages.

Within Quebec, the situation is exceptional because we know that young anglophones and anglophones in general have a very high rate of French-English bilingualism.

Senator Fortin-Duplessis: Do you have any statistics about young francophones learning English in Quebec?

Mr. Corbeil: Absolutely. Bilingualism has grown significantly in Quebec, but I should point out that in the case of francophones, that correlates to a different way of learning the second language. Young anglophones generally learn the second language at school. Therefore, their rate of bilingualism peaks between the ages of 10 and 19. We see the same phenomenon in Quebec, which is to say stronger growth of bilingualism, and a higher rate amongst youth. Quebec francophones begin to improve their second language skills when they enter the job market. Our statistics on the use of French and English in the workplace reflect that. We can see that francophones tend to use more English as soon as they enter the labour market.

Senator Fortin-Duplessis: That is an important statistic. Do you have examples of practices implemented in certain regions that work particularly well?

Mr. Corbeil: I may not be the best person to answer that question, but I will reply indirectly.

As you may know, the first experiments that led to implementing immersion programs in Canada — experiments conducted by Mr. Genesee and Mr. Penfield of McGill University, in Saint-Lambert — clearly demonstrated the factors that contribute to bilingualism and retention of the acquired skills. Among the factors identified were recognition, support, guidance and supervision by both parents and teachers, but also the presence of the second language in people's environment.

This element is therefore particularly important, because the statistics that were recently released clearly indicate that young people reach a peak of bilingualism between 15 and 19 years old, and after they leave school, their rate of bilingualism goes down, no matter which cohort they belong to. To make an analogy, when one stops playing the piano, one loses the ability to play it. It is the same thing with teaching French.

42,6, attribuable pour 70 p. 100 aux personnes de langue maternelle française. Les quelque 36 000 personnes de plus à l'extérieur du Québec qui ont déclaré pouvoir soutenir une conversation dans les deux langues officielles sont à 70 p. 100 des personnes de langue maternelle française. Donc, il faut montrer que les francophones évidemment sont plus susceptibles — à l'extérieur du Québec, s'entend — d'apprendre les deux langues officielles.

Au Québec, c'est une situation exceptionnelle dans le sens où on sait que les jeunes anglophones et les anglophones en général affichent un taux très élevé de bilinguisme français-anglais.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Avez-vous des statistiques au niveau des jeunes francophones qui apprennent l'anglais au Québec?

M. Corbeil : Absolument. Il y a une croissance importante du bilinguisme au Québec, mais ce qu'il faut savoir, c'est que chez les francophones, cela correspond à un mode différent d'apprentissage de la langue seconde. Les jeunes anglophones habituellement apprennent la langue seconde au moment où ils fréquentent l'école. Donc, leur taux de bilinguisme atteint un sommet entre l'âge de 10 et 19 ans. On voit aussi le même phénomène au Québec, une plus forte croissance du bilinguisme, un taux plus élevé chez les plus jeunes. Chez les francophones du Québec, on améliore nos acquis en langue seconde à partir du moment où on intègre le marché du travail. Cela se reflète dans nos statistiques sur l'utilisation du français et de l'anglais au travail. On constate que les francophones ont tendance à utiliser davantage l'anglais à partir du moment où ils intègrent le monde du travail.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Cette statistique est importante. Est-ce que vous avez des exemples de pratiques implantées dans certaines régions qui fonctionnent particulièrement bien?

M. Corbeil : Je ne suis peut-être pas la meilleure personne pour répondre à cette question, mais je vais vous répondre de façon indirecte.

Comme vous le savez peut-être, les premières expériences qui ont mené à l'implantation des programmes d'immersion au Canada — expériences effectuées par MM. Genesee et Penfield de l'Université McGill, à Saint-Lambert — ont montré clairement quels sont les facteurs qui contribuent au bilinguisme et au maintien des acquis. On avait identifié la valorisation, le soutien, l'encadrement tant des parents que des professeurs, mais également la présence de la langue seconde dans l'environnement des gens.

Cet élément est donc particulièrement important, parce que les statistiques qui ont été diffusées dernièrement démontrent clairement que les jeunes atteignent l'apogée du bilinguisme entre 15 à 19 ans, et dès qu'ils quittent l'école, leur taux de bilinguisme baisse, peu importe la cohorte. Pour faire une analogie, lorsqu'on cesse de pratiquer le piano, on perd notre capacité de jouer de cet instrument. C'est la même chose avec l'enseignement du français.

Senator McIntyre: Mr. Corbeil, as a senator for New Brunswick, I would like to discuss with you some of the recent statistics on immigration. According to the results released May 8 by Statistics Canada, throughout Canada, one out of five people is born outside the country; the rate in New Brunswick is one person out of 25.

Still according to the numbers provided by Statistics Canada, one also notes that New Brunswick seems to have a great deal of difficulty keeping its immigrants. From 2006 to 2011, more than 5,000 immigrants left New Brunswick for another Canadian province or another country.

It was also reported that the immigration retention rate is only 68 per cent in New Brunswick, whereas it is much higher in other Canadian provinces, such as Ontario, Quebec, British Columbia, and Alberta.

Furthermore, the proportion of francophones among immigrants is also diminishing in New Brunswick. For example, between 2006 and 2011, I noted that New Brunswick welcomed fewer than 600 francophone immigrants, which is likely to reinforce the imbalance between both language communities.

Is it normal for a large number of immigrants to arrive in one province and then leave it a short time after for another? Is this a frequent occurrence in the Atlantic region?

Mr. Corbeil: Once again, that is an excellent question. I have to emphasize that right now, the statistics available, which were released May 8, only deal with the size of the population. That means we do not yet have data on mobility or interprovincial migration. Those numbers will be released June 26.

Earlier, I mentioned that there are approximately 27,000 immigrants who declared that they had arrived in the country, outside of Quebec, between 2006 and 2011, but when we look at the balance — the total French-language immigrant population in 2011, minus that counted in 2006 — the number is lower, which most likely means that there was a migration to Quebec.

An analysis document on French-speaking immigrants outside of Quebec was released in 2010, and migration between provinces is very significant. For example, between Ontario and Quebec, and between New Brunswick and Quebec, there is indeed a high level of migration. In general, regardless of language group, the factors that have a great influence on interprovincial migration are often economic in nature. I do not want to offer an opinion on the situation in New Brunswick today, but what is clear is that economic factors are pushing people to migrate. It can be noted that for francophones in general, Alberta and British Columbia have experienced a relatively high growth of their francophone population compared to other provinces. That means there really has been a migration of francophones towards the western provinces and to Quebec, and of course immigration in New

Le sénateur McIntyre : Monsieur Corbeil, en tant que sénateur du Nouveau-Brunswick, j'aimerais aborder avec vous les statistiques récentes sur l'immigration. En examinant les résultats dévoilés le 8 mai dernier par Statistique Canada, on remarque que dans l'ensemble du Canada, une personne sur cinq est née à l'étranger; le ratio au Nouveau-Brunswick est d'une personne sur 25.

Si on s'en tient aux chiffres de Statistique Canada, on remarque également que le Nouveau-Brunswick semble avoir bien du mal à conserver ses immigrants. De 2006 à 2011, plus de 5 000 immigrants ont quitté le Nouveau-Brunswick pour une autre province canadienne ou un autre pays.

On rapporte également que le taux de rétention des immigrants ne serait que de 68 p. 100 pour le Nouveau-Brunswick alors qu'il est beaucoup plus élevé dans d'autres provinces canadiennes telles que l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

De plus, la proportion de francophones parmi les immigrants est également en recul au Nouveau-Brunswick. Par exemple, entre 2006 et 2011, je remarque que le Nouveau-Brunswick a accueilli moins de 600 immigrants francophones, ce qui risque de renforcer le déséquilibre entre les deux communautés linguistiques.

Est-il normal qu'un grand nombre d'immigrants arrivent dans une province et la quittent peu de temps après pour une autre? Voit-on ce phénomène fréquemment dans la région atlantique?

M. Corbeil : Excellente question encore une fois. Je dois vous souligner qu'en ce moment, les statistiques dont on dispose et qui ont été diffusées le 8 mai dernier, ne portent que sur les effectifs de population. En ce sens, on n'a pas encore les données sur la mobilité ou la migration interprovinciale. Ces données seront diffusées le 26 juin prochain.

Tout à l'heure, j'ai mentionné le fait qu'on avait près de 27 000 immigrants qui avaient déclaré être arrivés au pays, à l'extérieur du Québec, entre 2006 et 2011, mais quand on regarde le solde — la population totale en 2011 d'immigrants de langue française moins celle observée en 2006 —, on a un nombre inférieur à cela, ce qui traduit fort probablement la migration vers le Québec.

On avait diffusé un document d'analyse en 2010 sur l'immigration de langue française à l'extérieur du Québec, et la migration entre les provinces est un phénomène important. Par exemple, entre l'Ontario et le Québec et entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, il y a effectivement une forte migration. Il faut savoir qu'en général, peu importe le groupe linguistique, les facteurs qui motivent en grande partie la migration interprovinciale sont souvent de nature économique. Je ne peux pas me prononcer aujourd'hui sur la situation du Nouveau-Brunswick, mais ce qui est clair, c'est que les facteurs de nature économique poussent la population à migrer. On le voit pour les francophones en général, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu une forte croissance relative de leur population francophone comparativement aux autres provinces. Il y a donc

Brunswick is no different. It should also be noted that immigration among French-speakers represents a small population in terms of overall count.

Senator McIntyre: Particularly since immigrants have a tendency to head towards urban environments rather than rural ones.

Mr. Corbeil: Absolutely. And no doubt you have noticed the same situation in New Brunswick. There really is a migration from the north of the province towards cities like Moncton.

Senator McIntyre: In New Brunswick, immigrants are more likely to head towards urban centres, such as Moncton and Saint John.

What are the main countries of origin for immigrants who have arrived in Canada over the last few years? Can it be said with any degree of certainty that they mainly come from South Korea, first of all, followed by the United States and the United Kingdom?

Mr. Corbeil: If we are talking about immigrants as a whole in Canada, I will give you a statistic. In 1961, nearly 60 per cent of international immigration came from Europe, whereas about 14 to 15 per cent came from Asia. Today, that situation is entirely reversed. We know that at least 60 to 65 per cent of international immigration welcomed here comes from Asia.

When it comes to francophone immigration, the situation is completely different. Most French-speaking immigrants who settle outside of Quebec come mostly from Africa and Europe. It is different in Quebec; in the Outaouais region, we see a cross-border phenomenon. The two largest francophone immigration groups come from Latin America and the Maghreb. On the Ottawa side, there is a large and growing population of Spanish-speakers and of people from the Maghreb, who speak Arabic. This characterizes Quebec and distinguishes it from other provinces in terms of country of origin.

Senator Tardif: Thank you very much, and welcome. I am very concerned that francophone minority communities are not receiving their fair share of francophone immigrants. From 2006 to 2011, these communities only increased by 0.5 per cent, compared to statistics from 2001 to 2006.

Do you believe that the fact that there was no target set in the last roadmaps had an impact on policies and the ability to recruit francophone immigrants in these regions, where French is not the language of the majority?

Mr. Corbeil: As you know, at Statistics Canada, we try not to take a stand on the influence of policy. However, once again, I will answer you indirectly. I do not know if many people know that, in fact, at the beginning or in the middle of the 1980s,

vraiment eu une migration des francophones vers les provinces de l'Ouest et du Québec, et bien sûr l'immigration du Nouveau-Brunswick n'échappe pas à ce phénomène. Il faut savoir également que l'immigration francophone représente une petite population en termes d'effectifs.

Le sénateur McIntyre : Surtout que les immigrants ont tendance à se diriger vers les milieux urbains plutôt que ruraux.

M. Corbeil : Absolument. Et c'est un phénomène que vous avez sans doute remarqué au Nouveau-Brunswick. Il y a vraiment une migration du nord de la province vers des villes comme Moncton.

Le sénateur McIntyre : Au Nouveau-Brunswick, les immigrants se dirigent plutôt vers les centres urbains tels que Moncton et Saint-Jean.

Quels sont les principaux pays d'origine des immigrants arrivés au Canada dans les dernières années? Peut-on dire avec certitude qu'ils proviennent principalement de la Corée du Sud, en premier, suivi des États-Unis et du Royaume-Uni?

M. Corbeil : Si on parle de l'ensemble des immigrants au Canada, je vais vous donner une statistique. En 1961, près de 60 p. 100 de l'immigration internationale provenait de l'Europe alors qu'environ 14 à 15 p. 100 provenait de l'Asie. Aujourd'hui, c'est une situation complètement inversée. On sait qu'au moins 60 à 65 p. 100 de l'immigration internationale actuelle provient d'Asie.

Pour ce qui est de l'immigration francophone, c'est un phénomène complètement différent. On remarque que la plupart des immigrants de langue française qui viennent s'établir à l'extérieur du Québec proviennent essentiellement d'Afrique et d'Europe. C'est différent au Québec et on voit que dans l'Outaouais, c'est un phénomène qui traverse les frontières. Les deux groupes les plus importants d'immigration francophone proviennent d'Amérique latine et du Maghreb. On le voit du côté d'Ottawa, il y a une forte population en croissance de langue espagnole ou en provenance du Maghreb, de langue arabe. Cela caractérise quand même le Québec et le distingue des autres provinces en matière de pays d'origine.

La sénatrice Tardif : Merci beaucoup et bienvenue. Je suis très préoccupée par le fait que les communautés francophones en situation minoritaire ne reçoivent pas leur juste part d'immigrants francophones. De 2006 à 2011, ces communautés n'ont eu une augmentation que de 0,5 p. 100 en comparaison aux statistiques de 2001 à 2006.

Croyez-vous que le fait qu'il n'y ait pas eu de cible identifiée dans les dernières feuilles de route a eu un impact sur les politiques et sur la capacité de recruter des immigrants francophones dans ces régions où le français n'est pas majoritaire?

M. Corbeil : Comme vous le savez, à Statistique Canada, nous tentons de ne pas nous prononcer sur l'influence des politiques. Par contre, encore une fois, je vous répondrai de façon indirecte. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui savent qu'en fait, au

30 per cent of immigrants who settled in Quebec knew how to speak French. In 2010-2011, nearly 65 per cent of immigrants who settled in Quebec, at the moment of their arrival, could speak French. It is well-known that this change is mainly due to Quebec's policies in matters of immigration, as it now selects immigrants who speak French or who have a natural tendency to gravitate towards French.

Outside of Quebec, the majority of immigrants do not have a natural tendency to gravitate towards French, in large part because of the countries that are sources of immigration. But it is clear that it is not because there are not enough French-speaking immigrants outside of Quebec. That is all that I can tell you.

Furthermore, demographic projections were recently done by the International Organization of the Francophonie. I mentioned earlier that the country that supplies most of the immigrants outside of Quebec is without a doubt Africa.

It is said that within 40 years, Africa's francophone population could triple. Therefore, at the international level, the francophone population is going to increase. How can we explain this? It is clear that targets help to better orient the selection of immigrants.

Senator Tardif: Thank you for mentioning the importance of targets to attract more francophone immigrants. Speaking of targets, I know that Manitoba and Ontario set targets of 7 per cent for Ontario, and 5 per cent for recruiting francophone immigrants. Do you know if these provinces were able to reach their targets?

Mr. Corbeil: All that I can say is that in Ontario, if we look at the total population, for example, among recent immigrants who arrived between 2006 and 2011, 2.5 per cent of the immigrant population indicated that French was the first official language spoken; if we add French and English, which is something of a residual category, 2.1 per cent can be added.

However, this famous category often has to be divided in two, because the behaviour of these immigrants is much closer to that of English-speaking immigrants, rather than to those who only have French as their mother tongue.

I do not remember the target set by the Province of Ontario, but one thing is certain: the proportion has nevertheless increased over the last five-year period. Between 2001 and 2006, the proportion of immigrants who spoke French as their first official language was 1.6 per cent, and I mentioned to you earlier that it had increased to 2.5 per cent. There was still an increase from 9,000 to 12,400 French-speaking immigrants, if we look only at the criteria of first official language spoken.

Senator Tardif: You are talking about the province of Ontario?

Mr. Corbeil: Yes.

début ou au milieu des années 1980, 30 p. 100 des immigrants qui s'établissaient au Québec avaient une connaissance du français. En 2010-2011, c'est près de 65 p. 100 des immigrants qui s'établissent au Québec au moment de leur arrivée qui ont une connaissance du français. Il est bien connu que cette évolution est principalement attribuable aux politiques du Québec en matière d'immigration, de sélection des immigrants qui sont soit de langue française ou qui ont un penchant plus naturel à s'orienter vers le français.

À l'extérieur du Québec, la majorité de l'immigration n'a pas tendance à s'orienter naturellement vers le français, en grande partie à cause des pays sources d'immigration. Mais il est clair que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas suffisamment d'immigrants de langue française à l'extérieur du Québec. C'est tout ce que je peux vous dire.

Par ailleurs, il y a eu récemment des projections démographiques qui ont été faites par l'Organisation internationale de la francophonie. J'ai mentionné tout à l'heure que le pays source principal d'immigration à l'extérieur du Québec est sans doute l'Afrique.

On mentionne que, d'ici 40 ans, la population francophone de l'Afrique pourrait tripler. Il est donc en train de se passer au niveau international une croissance de la population francophone. À quoi cela est-il attribuable? Il est clair que des cibles aident à mieux orienter la sélection des immigrants.

La sénatrice Tardif : Merci de parler de l'importance des cibles pour attirer davantage d'immigrants francophones. En parlant de cibles, je sais que le Manitoba et l'Ontario avaient fixé des cibles de 7 p. 100 pour l'Ontario et de 5 p. 100 pour le recrutement d'immigrants francophones. Savez-vous si ces provinces ont pu atteindre leur cible?

M. Corbeil : Tout ce que je pourrais dire, c'est qu'en Ontario, si on prend la population totale, par exemple, parmi les immigrants récents arrivés entre 2006 et 2011, 2,5 p. 100 de la population immigrante avait le français comme première langue officielle parlée; et si on ajoute le français et l'anglais, qui est un peu une catégorie résiduelle, on ajoute 2,1 p. 100.

Par contre, cette fameuse catégorie doit souvent être scindée en deux, car ces immigrants ont des comportements beaucoup plus semblables à ceux des immigrants de langue anglaise que ceux qui n'ont que le français comme langue maternelle.

Je ne me souviens pas quelle était la cible concernant la province de l'Ontario, mais chose certaine, c'est que la proportion a quand même augmenté depuis la dernière période quinquennale. Il faut savoir qu'entre 2001 et 2006, la proportion était de 1,6 p. 100 d'immigrants qui avaient le français comme première langue officielle parlée, et je vous ai mentionné tout à l'heure que nous sommes passés à 2,5 p. 100. Il y a quand même eu une augmentation de 9 000 à 12 400 immigrants de langue française, si on prend seulement le critère de première langue officielle parlée.

La sénatrice Tardif : Vous parlez de la province de l'Ontario?

M. Corbeil : Oui.

Senator Tardif: I think that a target of 4.4 per cent was identified in 2001 as being a realistic target for the number of francophone immigrants. In your opinion, does a target of 4.4 per cent represent the proportion of francophones in Canada outside of Quebec?

Mr. Corbeil: That was the reason why the proportion of 4.4 per cent was set. Indeed, in 2001, exactly, the proportion of people who spoke French as a first official language outside of Quebec was 4.4 per cent. This proportion is starting to go down; today, it is more like 4 per cent.

Senator Tardif: Today, it would be 4 per cent?

Mr. Corbeil: Yes.

Senator Tardif: Four per cent would be an achievable target?

Mr. Corbeil: If our goal was to ensure that immigration represents this level, that would be the target. That being said, one must also keep in mind that immigration, at that level, is not enough to compensate for francophones' decreased demographic weight. Because as we all know, the population is aging, and parents have a tendency to transmit English rather than French to their children. If the goal were to set a target that compensates this decreased demographic weight, it would have to be much higher than 4 per cent.

Senator Tardif: Could you suggest a number?

Mr. Corbeil: I cannot suggest a number just like that, but the fact is that Statistics Canada is a world leader in the field of micro-simulation projections. On a cost-recovery basis, it would be possible to determine if, for example, we added 25,000, 30,000, 50,000 or 100,000 immigrants, how that demographic weight and the number of francophones outside Quebec would change, taking into account interprovincial migration, the aging population and teaching French as a second language; all of these elements influence the evolution of French-speaking populations outside Quebec.

Senator Tardif: That would be a very interesting study and it could certainly be considered.

The Chair: Two supplementary questions by Senators Robichaud and McIntyre.

Senator Robichaud: When you talked about conducting such a study, you spoke of cost recovery; does that mean you do not have the means to conduct such a study right now?

Mr. Corbeil: The fact is that most of the studies done by Statistics Canada are done at the request of or thanks to the financial support of the federal government's agencies and departments. For example, Statistics Canada, over the last few years, has done population projections going up to 2030 and 2036 for visible minority populations and Aboriginal populations. A similar study could be done for French-speaking populations. The idea is not so much to use it like a crystal ball, it is more to use it

La sénatrice Tardif : Je pense qu'une cible de 4,4 p. 100 avait été identifiée en 2001 comme une cible alors réaliste, pour attirer un nombre d'immigrants francophones. Selon vous, une cible de 4,4 p. 100 représente-t-elle la proportion des francophones au Canada à l'extérieur du Québec?

M. Corbeil : C'était la raison pour laquelle cette proportion de 4,4 p. 100 avait été adoptée. En fait, c'est qu'en 2001 précisément, la proportion qui avait le français comme première langue officielle parlée à l'extérieur du Québec était de 4,4 p. 100. Cette proportion est en train de diminuer; aujourd'hui, on parle davantage de 4 p. 100.

La sénatrice Tardif : Aujourd'hui, ce serait 4 p. 100?

M. Corbeil : Oui.

La sénatrice Tardif : Ce serait une cible réalisable de 4 p. 100?

M. Corbeil : Si notre objectif est de faire en sorte que l'immigration représente ce niveau, ce serait la cible. Cela dit, il faut garder à l'esprit aussi que l'immigration, avec un niveau comme celui-là, n'est pas suffisante pour compenser la baisse du poids démographique des francophones. Parce que comme on le sait, il y a le vieillissement de la population, la transmission de l'anglais plutôt que du français, des parents aux enfants. Si on tenait à atteindre une cible qui arriverait à compenser la baisse du poids démographique, il faudrait viser beaucoup plus que 4 p. 100.

La sénatrice Tardif : Pourriez-vous avancer un chiffre?

M. Corbeil : Je ne pourrais pas avancer un chiffre comme cela, mais il faut savoir que Statistique Canada est un leader mondial dans le domaine de la projection par micro-simulations. Ce qu'on pourrait faire à recouvrement de frais, c'est de dire que, par exemple, si on ajoutait 25 000, 30 000, 50 000 ou 100 000 immigrants, comment le poids démographique et l'effectif des francophones à l'extérieur du Québec évolueraient-ils en tenant compte de la migration interprovinciale, du vieillissement de la population, de l'enseignement du français langue seconde; donc tous ces éléments qui modulent l'évolution de la population de langue française à l'extérieur du Québec.

La sénatrice Tardif : Ce serait une étude fort intéressante et qui pourrait certainement être considérée.

La présidente : Deux questions complémentaires par les sénateurs Robichaud et McIntyre.

Le sénateur Robichaud : Lorsque vous avez parlé de faire une telle étude, vous avez parlé de récupération des frais; c'est-à-dire que vous n'avez pas les moyens de faire cette étude actuellement?

M. Corbeil : Ce qu'il faut savoir, c'est que la plupart des études effectuées par Statistique Canada sont effectuées à la demande ou grâce au soutien financier des agences et des ministères du gouvernement fédéral. Par exemple, il faut savoir que Statistique Canada, au cours des dernières années, a fait des projections de population jusqu'en 2030 et 2036, pour ce qui est des populations des minorités visibles et pour ce qui est des peuples autochtones. On pourrait faire une chose semblable pour ce qui est des

like a planning tool, which means as soon as one acts on a particular parameter, it is possible to know what the resulting data will be in 20 or 30 years. Rather than target a specific amount or a particular number, one can get a pretty good idea, taking into account the underlying factors linked to the evolution of language groups.

Senator McIntyre: Senator Tardif raised the issue of a target. When talking about a target, if I understand correctly, we are talking about the 2006 strategic plan?

Mr. Corbeil: Yes.

Senator McIntyre: Because there was another strategic plan in 2003.

Mr. Corbeil: Exactly.

Senator McIntyre: Correct me if I am wrong, but I think that it was decided that the plan should be revised in 2003 in order to give the government until 2023 to reach its 4.4 per cent target. Did we not also talk about an intermediate target of 1.8 per cent until 2013?

Mr. Corbeil: That is possible, but I would have to consult my colleagues from Citizenship and Immigration Canada about that.

Senator McIntyre: It seems that there were problems with the target of 4.4 per cent by 2013, so the target was extended until 2023; at least, that is what I understood.

Mr. Corbeil: I know that our colleagues decided to use the criteria of first official language spoken. Earlier, I mentioned that 6 per cent of newcomers outside of Quebec indicated that they could hold a conversation in French. That is an additional issue because, indeed, it raises the question of knowing what is being done with these immigrants who can hold a conversation in French, and how that is different from people who happen to be in our category of French and English spoken as first official languages, which means essentially that they are bilingual immigrants. The definition criterion is still relatively important in this matter.

The Chair: Mr. Corbeil, when you talk about the proportion of 4 per cent, is this francophones who speak French as their first language?

Mr. Corbeil: Exactly.

The Chair: So if you take into consideration all those who can speak French, what percentage would we have then?

Mr. Corbeil: We are talking essentially about outside Quebec?

The Chair: Yes.

Mr. Corbeil: If we look at the statistics, and put all of the groups together, among immigrants who arrived between 2006 and 2011, 12.6 per cent of these immigrants indicated that they could speak both French and English. If I add those who indicated that they could only speak French, I would add an

populations de langue française. L'idée de voir cela n'est pas tellement de le voir tel une boule de cristal, mais c'est davantage de voir cela comme un outil de planification, c'est-à-dire qu'à partir du moment où on agit sur tel paramètre, cela permet de savoir dans 20 ans et dans 30 ans quelles seraient les données résultantes. Plutôt que de cibler un montant donné ou un nombre donné, on en aurait une assez bonne idée compte tenu des facteurs sous-jacents à l'évolution des groupes linguistiques.

Le sénateur McIntyre : La sénatrice Tardif a soulevé la question de la cible. Quand on parle de cible, si je comprends bien, on parle du plan stratégique de 2006?

M. Corbeil : Oui.

Le sénateur McIntyre : Parce qu'il y avait un autre plan stratégique de 2003.

M. Corbeil : Exactement.

Le sénateur McIntyre : Corrigez-moi si j'ai tort, mais je pense qu'on a décidé de faire une révision du plan de 2003 afin de donner au gouvernement jusqu'en 2023 pour atteindre sa cible de 4,4 p. 100. N'a-t-on pas parlé également d'une cible intermédiaire de 1,8 p. 100 jusqu'en 2013?

M. Corbeil : C'est possible, mais concernant cela, je devrais consulter mes collègues de Citoyenneté et Immigration Canada.

Le sénateur McIntyre : On semble avoir des problèmes avec une cible de 4,4 p. 100 jusqu'en 2013, donc on a essayé d'étendre cette cible jusqu'en 2023; du moins, c'est ce que j'ai compris.

M. Corbeil : Je sais que nos collègues ont adopté le critère de première langue officielle parlée. Tout à l'heure, j'ai mentionné qu'on avait 6 p. 100 des nouveaux immigrants à l'extérieur du Québec qui déclarent pouvoir soutenir une conversation en français. C'est un enjeu additionnel puisque, en fait, la question se pose quand même de savoir ce qu'on fait de ces immigrants qui peuvent soutenir une conversation en français et en quoi cela est-il différent des gens qui se trouvent à être dans notre catégorie de première langue officielle parlée français-anglais, donc essentiellement des immigrants bilingues. Le critère de définition est quand même assez important à ce chapitre.

La présidente : Monsieur Corbeil, lorsque vous parlez de la proportion de 4 p. 100, il s'agit bien des francophones qui ont le français comme langue première?

M. Corbeil : C'est exact.

La présidente : Alors si vous preniez en considération tous ceux qui peuvent s'exprimer en français, quel pourcentage pourrait-on mentionner?

M. Corbeil : On parle essentiellement à l'extérieur du Québec?

La présidente : Oui.

M. Corbeil : Si on observe les statistiques, tous groupes confondus, parmi les immigrants arrivés entre 2006 et 2011, on avait 12,6 p. 100 de ces immigrants qui déclaraient pouvoir parler le français et l'anglais. Si je rajoute ceux qui ont déclaré ne parler que le français, je rajouterai une proportion de 7,9 p. 100

additional 7.9 per cent to that proportion, which would add up to 20.5 per cent of immigrants who have arrived. Including all language groups means including all mother tongues, and that would add up to a proportion of 20.6 per cent of the population, whereas if I only take those who speak neither French nor English as their mother tongue, my proportion of bilingualism would be 11 per cent, which is relatively similar.

However, essentially, with immigrants whose mother tongue is English, this proportion is obviously much lower; around 8 per cent.

Broadly, overall, among all of the immigrants who arrived between 2006 and 2011, about 20 per cent stated they could speak French, but 12.6 per cent stated they spoke the two official languages of the country.

The Chair: What is the total for people outside of Quebec who can speak French?

Mr. Corbeil: As a proportion, it is 20.5 per cent, and in terms of a number, it would be about 238,000 people who have arrived in Canada. I am misleading you; if I look outside of Quebec — I apologize — the proportion is, rather, 6.3 per cent of people who came to live here between 2006 and 2011.

I am sorry, earlier I was talking about the whole country. In numerical terms, it is 58,000 people.

The Chair: We therefore have 4 per cent of francophones with French as a first language. Is that outside of Quebec?

Mr. Corbeil: That is correct.

The Chair: And in terms of people able to speak French, francophones with French as a first language and all the others, how many are there?

Mr. Corbeil: In total, we have 6.2 per cent among recent immigrants, but it is essentially the same thing if we look at all immigrants, where it is 6.3 per cent.

The Chair: Does that include anglophones dubbed francophiles?

Mr. Corbeil: It includes all mother tongues.

Mr. Nault: Madam Chair, are you asking for the proportion among immigrants or for the general population?

The Chair: For the general population outside of Quebec.

Mr. Nault: Jean-Pierre is giving you the numbers for immigrants.

The Chair: Thank you, Mr. Nault. I thought there was something I did not understand.

additionnelle, ce qui donnerait en fait une proportion de 20,5 p. 100 des immigrants qui sont arrivés. Tous groupes linguistiques confondus s'entend de toutes langues maternelles confondues, et cela donnerait une proportion de 20,6 p. 100 de la population, alors qu'en fait, si je ne prends que ceux qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, je me retrouve avec une proportion de bilinguisme de 11 p. 100, assez semblable.

Toutefois, essentiellement, chez les immigrants qui ont l'anglais comme langue maternelle, cette proportion est évidemment beaucoup plus faible; autour de 8 p. 100.

Grosso modo, dans l'ensemble, parmi tous les immigrants arrivés entre 2006 et 2011, à peu près 20 p. 100 ont déclaré pouvoir parler le français, mais 12,6 p. 100 ont déclaré parler les deux langues officielles du pays.

La présidente : Le total des personnes à l'extérieur du Québec pouvant s'exprimer en français est donc de combien?

M. Corbeil : En proportion, cela donne 20,5 p. 100 et en termes de nombre, ce serait quelque chose comme 238 000 personnes qui sont arrivées au Canada. Je suis en train de vous induire en erreur; si je regarde à l'extérieur du Québec — je m'excuse —, il s'agit d'une proportion de 6,3 p. 100 de personnes qui sont venues s'établir entre 2006 et 2011.

Je suis désolé, tantôt je parlais de l'ensemble du pays. En termes de nombre, cela représente 58 000 personnes.

La présidente : On a donc 4 p. 100 de francophones dont le français est la langue première. C'est à l'extérieur du Québec?

M. Corbeil : C'est exact.

La présidente : Et en termes de personnes capables de s'exprimer en français, de francophones dont le français est la langue première et de tous les autres, c'est combien?

M. Corbeil : Au total, on a 6,2 p. 100 parmi les immigrants récents, mais c'est essentiellement la même chose si on regarde l'ensemble des immigrants qui représente 6,3 p. 100.

La présidente : Est-ce que cela comprend les anglophones qu'on appelle les francophiles?

M. Corbeil : Il s'agit de toute langue maternelle confondue.

M. Nault : Madame la présidente, demandez-vous la proportion parmi les immigrants ou par rapport à l'ensemble de la population?

La présidente : Par rapport à l'ensemble de la population à l'extérieur du Québec.

M. Nault : Jean-Pierre est en train de vous donner les chiffres pour les immigrants.

La présidente : Merci, monsieur Nault. Je croyais qu'il y avait quelque chose que je ne comprenais pas.

Mr. Corbeil: In total, outside of Quebec, about 2.4 million people are able to speak French. If we exclude the approximately 1 million francophones, we would have approximately 1.5 million non-francophones able to maintain a conversation in French.

The Chair: So what is the percentage?

Mr. Corbeil: Outside of Quebec, it is about 11 per cent of the population.

The Chair: Thank you.

Mr. Corbeil: I can provide all of the statistics to you. I am sorry, I was really focussed on immigration rather than on the general population.

The Chair: Thank you, Mr. Corbeil.

Senator Poirier: Thank you for being here today to answer our questions. In New Brunswick, changes were made to delay the start of immersion to grade 5, which caused a lot of controversy. Do you know if, in recent years, New Brunswick has followed the national trend of increasing immersion enrolment?

Mr. Corbeil: If we want to compare New Brunswick, it is important to note that the proportion is lower because in New Brunswick, there was growth of about 17 per cent in immersion program enrolment in recent years, but that proportion would no doubt have been higher if it were not for the fact that now children have access to immersion later in grade school. That qualifies these changes a bit.

It is clear that in New Brunswick, in terms of an increase in the number of enrolments in immersion programs, it is much lower than in Nova Scotia. In Nova Scotia, over the past 20 years, the number of children enrolled in immersion has increased by nearly 98 per cent, so it has almost doubled, while in New Brunswick growth has been about 17 per cent.

Senator Poirier: Has the percentage decreased because of the delay in starting?

Mr. Corbeil: I would have to check. It is clear that in recent years this statistic has effectively decreased. For immersion in the public sector, in New Brunswick we find that in 2006-2007, there were 21,285 children enrolled in an immersion program while in 2010-2011, there were 17,500. That is a decrease of nearly 4,000 students.

We have to be careful about comparability given that the program was changed, but in terms of a number of enrolments in a given year, there was a decrease of about 4,000 students.

M. Corbeil : Au total, à l'extérieur du Québec, environ 2,4 millions de personnes sont capables de parler le français. Si on exclut à peu près le million de francophones, on aurait à peu près 1,5 million de non francophones capables de soutenir une conversation en français.

La présidente : Alors quel est le pourcentage?

M. Corbeil : À l'extérieur du Québec, cela représente à peu près 11 p. 100 de la population.

La présidente : Merci.

M. Corbeil : Je pourrai vous fournir toutes ces statistiques. Je suis désolé, j'étais vraiment axé sur l'immigration plutôt que sur l'ensemble de la population.

La présidente : Merci, monsieur Corbeil.

La sénatrice Poirier : Merci d'être ici aujourd'hui pour répondre à nos questions. Au Nouveau-Brunswick, des changements ont été faits pour reporter le début de l'immersion en cinquième année, ce qui a créé beaucoup de controverse. Savez-vous si, au cours des dernières années, le Nouveau-Brunswick a suivi la tendance nationale de l'augmentation des inscriptions en immersion?

M. Corbeil : Si on veut comparer le Nouveau-Brunswick, il faut savoir que la proportion est moins forte car au Nouveau-Brunswick on avait une croissance à peu près de 17 p. 100 des inscriptions dans un programme d'immersion au cours des dernières années, mais cette proportion aurait sans doute été plus importante n'eût été du fait que maintenant les jeunes ont accès à l'immersion plus tard au niveau du primaire. Cela vient donc nuancer un peu cette évolution.

Il est clair qu'au Nouveau-Brunswick, en termes d'augmentation du nombre d'inscriptions au sein des programmes d'immersion, c'est beaucoup moins important qu'en Nouvelle-Écosse. En Nouvelle-Écosse, au cours des 20 dernières années, le nombre de jeunes inscrits en immersion a augmenté de près de 98 p. 100, donc il a presque doublé, tandis qu'au Nouveau-Brunswick on parle d'une croissance d'à peu près 17 p. 100.

La sénatrice Poirier : Est-ce que le pourcentage a diminué à cause du retard à l'entrée?

M. Corbeil : Il faudrait que je vérifie. C'est clair qu'au cours des dernières années cette statistique a effectivement baissé. Sur le plan de l'immersion dans le secteur public, au Nouveau-Brunswick on constate qu'en 2006-2007, il y avait 21 285 jeunes inscrits dans un programme d'immersion tandis qu'en 2010-2011, il y en avait 17 500. Il s'agit donc d'une baisse de près de 4 000 élèves.

C'est pourquoi il faut faire attention à la comparabilité étant donné que le programme a été modifié, mais en termes de nombre d'inscriptions à une année donnée, il y a eu baisse d'environ 4 000 élèves.

Senator Poirier: Given that New Brunswick is an officially bilingual province and that many adults and youth have made efforts to become bilingual, can you give us a comparison of the number of people in New Brunswick who are bilingual or who have knowledge of the two official languages compared to 15 or 20 years ago?

Mr. Corbeil: That proportion has not changed a great deal. Unfortunately, I do not have those statistics with me, but it would be easy enough to access them. What I remember is that bilingualism, which is quite high in New Brunswick, among francophones in particular, has remained relatively stable over the years. Among anglophones, it is also quite stable but the proportion is much lower. We can provide the data at your request.

Senator Poirier: Can you send it to the clerk of the committee?

Mr. Corbeil: Of course, we will provide those statistics.

Senator Champagne: Mr. Corbeil, there is something you repeated at least twice, maybe three times, in your presentation. You said that the peak of bilingualism among youth was between 15 and 19 years of age. Were you talking about all young Canadians or immigrants? Because it was unclear for a bit and we did not know if we were talking about immigrants or all Canadians including immigrants.

Mr. Corbeil: We are really talking about all Canadians.

Senator Champagne: As soon as they enter the labour market, bilingualism decreases?

Mr. Corbeil: Exactly.

Senator Champagne: Is it French or English that is lost at that point?

Mr. Corbeil: It is really French because retention of English by francophones is really very stable. In fact, it is mostly fueled by labour market dynamics. Regarding knowledge of French among anglophones or non-francophones in Quebec, it is also retained very well over time, mainly because of the significant presence of French.

It is outside of Quebec that this is a particular challenge because young people mainly encounter French at school. As soon as they leave school, they stop practising and speaking the language.

Senator Champagne: Earlier, you compared it to piano. If you do not play anymore, you do not play as well if you are still able to play or read. I think it is the same thing with a language, unless the language was learned very thoroughly.

Mr. Nault: I would like to add something. What is nevertheless interesting is that youth who were in immersion programs retained French much longer than English. Youth who went

La sénatrice Poirier : Étant donné que le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue et que beaucoup d'adultes et de jeunes ont fait des efforts pour devenir bilingues, pouvez-vous donner une comparaison du nombre de personnes au Nouveau-Brunswick qui sont bilingues ou qui ont une connaissance des deux langues officielles comparativement à il y a 15 ou 20 ans?

M. Corbeil : Cette proportion n'a pas énormément changé. Malheureusement, je n'ai pas ces statistiques avec moi, mais ce serait assez facile d'y accéder. Ce dont je me souviens, c'est que le bilinguisme qui est quand même assez élevé au Nouveau-Brunswick, chez les francophones en particulier, est demeuré relativement stable au fil des ans. Chez les anglophones, il est aussi assez stable mais la proportion est beaucoup plus faible, mais on pourra vous fournir les données sur demande.

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous les fournir à madame la greffière du comité?

M. Corbeil : Bien sûr, on vous fournira ces statistiques.

La sénatrice Champagne : Monsieur Corbeil, il y a une phrase que vous avez répétée au moins deux fois, peut-être trois, dans votre présentation. Vous avez dit que le paroxysme du bilinguisme chez les jeunes se situait entre 15 et 19 ans. Parlez-vous de tous les jeunes canadiens ou des immigrants? Parce qu'on s'est promené et on ne savait plus si on parlait des immigrants ou de tous les Canadiens incluant les immigrants.

M. Corbeil : On parle vraiment de tous les Canadiens.

La sénatrice Champagne : Dès qu'ils entrent sur le marché du travail, le bilinguisme diminue?

M. Corbeil : Exactement.

La sénatrice Champagne : Est-ce le français ou l'anglais qui est en perte à ce moment-là?

M. Corbeil : C'est vraiment le français parce que le maintien des acquis en anglais par les francophones est vraiment très stable. En fait, il est surtout alimenté par la dynamique sur le marché du travail. Pour ce qui est de la connaissance du français chez les anglophones ou les non francophones du Québec, elle aussi se maintient très bien dans le temps, principalement en raison de la présence importante du français.

À l'extérieur du Québec, c'est là que cela pose un défi particulier parce que justement, la présence du français chez les jeunes prévaut essentiellement en milieu scolaire. À partir du moment où on quitte le milieu scolaire, on cesse de pratiquer et de parler cette langue.

La sénatrice Champagne : Vous faisiez tout à l'heure une comparaison avec le piano. Si on ne joue plus, on joue moins bien si on est encore capable de jouer ou de lire. Je crois que c'est la même chose avec une langue, à moins d'avoir appris une langue bien profondément.

M. Nault : Si vous me permettez d'apporter une nuance. Ce qui est tout de même intéressant, c'est que les jeunes qui ont été dans les programmes d'immersion retiennent beaucoup plus

through immersion programs were exposed to French much more. Their knowledge stays with them much longer than that of youth who were only exposed to French courses at school.

Senator Champagne: I was looking at the tables that were provided to us to prepare for today's meeting. Perhaps the last census was less precise than previous ones, but I noticed that it said: "Number of languages spoken: both official languages and one or more non-official languages or multiple non-official languages only."

But one official language and one or more languages, is that something that was asked on the last census? I remember having filled out my form very carefully, but was it really something that was asked?

In my own home, it was a difficult question to answer because between the two of us, my husband and me, there are almost five languages in the house: French, English, Italian, German and a good amount of Spanish. How should that question be answered?

In future editions of the census, it would be an excellent question to include, because it provides a broader overview of the languages spoken within our country.

Mr. Corbeil: The 1991 census was the first one to include a question on the knowledge of and the ability to speak a language other than French or English. That question was asked in each subsequent census, except in 2011, because there were only three questions in the census itself, and that question was included instead in the National Household Survey. However, throughout Canada and the provinces, we have useful information on knowledge of languages other than French or English.

Senator Champagne: We all want, especially around this table, I think, the French language to have an important place in our country, for it to endure and be spoken everywhere.

In France, this week, the National Assembly ruled that several university courses, especially in economics and business, will be taught in English. Not only will that be tolerated, as was already the case, but it will even be encouraged. Furthermore, there is a proliferation of anglicisms on television channels like TV5, for example. I heard the word "jackpot," for example, and the words "buzz" and "buzzer" were used in French. That would never be accepted here. Where will we find hope to value the French language more if we can no longer count on France?

This year, the Francophonie Summit was held in the Democratic Republic of Congo or Congo-Brazzaville, which was called the "heart of the French language," along with Senegal, among others. This year, for example, the meeting of ministers of the Francophonie will be held in the Ivory Coast as

longtemps le français que l'anglais. Les jeunes qui sont passés par les programmes d'immersion ont été beaucoup plus exposés au français. Leurs acquis demeurent plus longtemps que ceux des jeunes qui n'ont été exposés qu'à des cours de français dans leur formation à l'école.

La sénatrice Champagne : J'examinais les tableaux qu'on nous a fournis pour nous préparer à la rencontre d'aujourd'hui. Peut-être que le dernier recensement a été moins précis que les précédents, mais j'ai remarqué qu'on disait : « Nombre de langues parlées : les deux langues officielles et une ou plusieurs langues non officielles ou plusieurs langues non officielles seulement ».

Mais une langue officielle ou une ou plusieurs langues, est-ce que c'était quelque chose qu'on avait demandé au dernier recensement? Je me souviens avoir rempli mon formulaire bien sagement, mais était-ce vraiment une chose qu'on demandait?

Dans ma propre maison, c'était une question à laquelle c'était difficile de répondre parce qu'à deux, mon mari et moi, il y a presque cinq langues dans la maison : le français, l'anglais, l'italien, l'allemand et une bonne partie d'espagnol. Alors, comment répondre à cette question?

Lors des prochains recensements, ce serait une excellente question à y inclure, car cela apporte un éventail plus large des langues parlées au sein de notre pays.

M. Corbeil : Le recensement de 1991 était le premier qui incluait une question sur la connaissance et la capacité de parler une autre langue que le français ou l'anglais. Cette question a été posée dans chacun des recensements depuis, sauf en 2011, puisqu'il n'y avait que trois questions dans le recensement même, cette question ayant été plutôt incluse dans l'Enquête nationale auprès des ménages. Cependant, à l'échelle du Canada et des provinces, on a une information utile sur la connaissance des autres langues que le français ou l'anglais.

La sénatrice Champagne : Nous voulons tous, particulièrement autour de cette table, je crois, que la langue française ait une place importante dans notre pays, qu'elle demeure et qu'elle soit parlée partout.

En France, cette semaine, l'Assemblée nationale a rendu une décision établissant que plusieurs cours universitaires, particulièrement en économie et en affaires, seront donnés en anglais. Non seulement cela sera toléré, comme c'était déjà le cas, mais on va même encourager la chose. Également, il y a une prolifération d'anglicismes sur les chaînes de télévision comme TV5, par exemple. J'ai entendu le mot *jackpot*, par exemple, ou on a *busé* sur le *buser*. Jamais cela ne serait accepté ici. Où allons-nous puiser l'espoir de valoriser la langue française davantage si on ne peut plus compter sur la France?

Cette année, le Sommet de la Francophonie s'est tenu en République démocratique du Congo ou Congo-Brazzaville, que l'on qualifiait de « cœur de la langue française », avec le Sénégal, entre autres. Cette année, par exemple, la rencontre des ministres de la Francophonie aura lieu en Côte d'Ivoire ainsi que la

well as the meeting of parliamentarians. How can we find a way to reinvigorate the French language at home now? Should we bring in people from Congo or the Ivory Coast to help us preserve our French in Canada? Based on the numbers you have on immigration, do you think that that is the solution?

Mr. Corbeil: Of course, I am both Jean-Pierre Corbeil the citizen and Jean-Pierre Corbeil from Statistics Canada. I will try to speak from somewhere between the two. We know very well that valuing a language is a basic aspect. Outside of Quebec, there are almost 240,000 people who have French as a mother tongue and who stated, in 2006, that they were more comfortable in English than in French. And most of those francophones live in municipalities where their demographic weight is lower than 10 per cent of the population.

We must remember, when we think about international immigration as a solution, that these immigrants are not necessarily able to meet the challenges that francophones are themselves having trouble meeting. In 2006, a major inquiry on the vitality of official language minorities was undertaken, and one of the main realizations was exactly the fact that there are challenges to meet. However, we must remember that bringing in newcomers is not the only way to resolve the problem; immigrants are essential, undeniably, due to population decline and the aging of the population, but the challenges we are facing with regard to maintaining, promoting and ensuring the vitality of the French language is a global challenge above all. That is why we need to look at the various dimensions, meaning learning, transmission and promotion. That way perhaps we will be able to better understand and suggest possible areas of action.

Senator Champagne: Once they join the labour market, they will catch the disease and will move into English, so French will become a second language, or even a third or fourth language.

Mr. Corbeil: Using census data, we have a picture of French-language immigration outside Quebec. For several years now, francophone immigrants have self-identified a need to learn both official languages. What this means is that immigrants who only speak French, essentially those from Africa, have an unemployment rate that is three percentage points higher than those from other countries where people really need to learn a second language. This also tells us that these immigrants have a high level of education; a large percentage of new immigrants have a university degree and yet they suffer from higher unemployment.

Senator Champagne: They choose to come to Canada because here they will have access to both languages and it will be easier here to learn English. This, along with France, which is starting to

rencontre des parlementaires. Comment pouvons-nous trouver une façon de raviver la langue française chez nous maintenant? Devrons-nous amener des Congolais ou des Ivoiriens pour nous aider à conserver notre français au Canada? Selon les chiffres que vous avez au niveau de l'immigration, croyez-vous que c'est cela la solution?

M. Corbeil : Bien sûr, j'ai le chapeau de Jean-Pierre Corbeil comme citoyen et celui de Jean-Pierre Corbeil chez Statistique Canada. J'essaierai de me situer un peu entre les deux. On sait très bien que la question de la valorisation de la langue est un élément fondamental. À l'extérieur du Québec, il faut savoir qu'il y a près de 240 000 personnes qui ont le français comme langue maternelle et qui ont déclaré, en 2006, être plus à l'aise en anglais qu'en français. Et la plupart de ces francophones demeurent dans des municipalités où leur poids démographique est inférieur à 10 p. 100 de la population.

Il faut être conscient, quand on pense à l'immigration internationale comme solution, que ces immigrants ne peuvent pas nécessairement relever les défis que les francophones peinent à relever eux-mêmes. En 2006, une enquête majeure a été menée sur la vitalité des minorités de langues officielles, et ce qu'il en est ressorti particulièrement, c'est justement le fait qu'il y a des défis à relever. Cependant, il faut être conscient que ce n'est pas seulement en amenant des nouveaux arrivants qu'on règlera le problème; les immigrants sont nécessaires, c'est indéniable, à cause justement du déclin démographique et du vieillissement de la population, mais les défis auxquels on est confronté en matière de maintien, de valorisation et de vitalité de la langue française, c'est un tout, c'est un défi global. C'est la raison pour laquelle il faut vraiment examiner les différentes dimensions, soit l'apprentissage, la transmission, la valorisation. C'est peut-être de cette façon qu'on pourra arriver à mieux comprendre et à mettre de l'avant des pistes d'action.

La sénatrice Champagne : Lorsqu'ils arriveront sur le marché du travail, ils seront atteints de la contagion et se dirigeront vers l'anglais alors que le français deviendra une langue seconde, ou même une troisième ou quatrième langue.

M. Corbeil : À partir des données du recensement, un portrait sur l'immigration de langue française à l'extérieur du Québec a été fait. Cela fait plusieurs années que les immigrants francophones eux-mêmes manifestent le besoin d'un apprentissage des deux langues officielles. Ce qui ressort de cela, c'est que les immigrants qui ne connaissent que le français, essentiellement en provenance d'Afrique, ont un taux de chômage de trois points de pourcentage supérieur à ceux qui proviennent d'autres pays où il y a vraiment un besoin d'apprentissage des langues secondes. Il ressort de cela également que ces immigrants sont très scolarisés; une forte proportion des nouveaux immigrants sont des diplômés universitaires et pourtant leur niveau de chômage est plus élevé.

La sénatrice Champagne : Ils vont choisir le Canada comme pays d'adoption parce que c'est un endroit où ils auront accès aux deux langues et où ce sera plus facile d'apprendre l'anglais. Ceci

use only English in its universities, makes me ask what are we coming to? This is something that I will raise at the next international meeting, believe me.

Senator Robichaud: What you are telling us is extremely interesting. I hope there will not be a test on the statistics. University students panic when they have to learn about statistics. However, it is extremely interesting. Do you have data on the language of work, meaning what changes there may be from French to English or vice versa, depending on the various regions? Because this clearly has an impact on the language of preference or the language that immigrants prefer when it comes to finding a job and migrating to the English community.

Mr. Corbeil: You are quite right. To that end, the latest data on the languages used at work will be published on June 26, along with data on interprovincial migration, education and the labour market. Of course, outside Quebec, it is clear that there was a greater tendency to use French in sectors where there are more francophones. It is no surprise that in the area, for example, of education, or health care, francophones use their language at work more. Of course, in the public service, even if there is a difference on this side of the border and on the other, francophones working in the public service in Quebec tend to use French more than those who work on this side. You are quite right, it depends on the province.

In New Brunswick, francophones use French much more, but it depends nonetheless on the sector, meaning where exactly they work. Those working in Moncton tend to use French less than those working further north in the province. In Ontario, there is an enormous difference between the Ottawa region, the north versus the southwestern part of the province, that is quite clear.

You are correct, it is difficult to establish a causal connection. Does the language of work influence the language spoken at home or vice versa? The Quebec code is quite exemplary in this regard. When French is used at home, even if only as a second language, an extremely strong correlation is established between the use of that language at work and in the public space.

Data on the language of work are extremely useful. It is almost the only information we have that can tell us about the use of languages outside the private sphere.

Senator Robichaud: Do you have data from other countries where French is the second language, meaning what influence French is experiencing or subject to?

Mr. Corbeil: In fact, Senator Champagne mentioned France earlier. Despite everything, it should be mentioned that this represents approximately 1 per cent of classes in this area. It is clear that the most significant growth within the francophonie,

combiné à la France, qui commence à n'utiliser que l'anglais dans ses universités, où allons-nous? C'est une des choses que je rapporterai à la prochaine réunion internationale, croyez-moi.

Le sénateur Robichaud : C'est très intéressant ce que vous nous dites. J'espère que nous n'aurons pas à subir un examen sur cette leçon de statistiques. Les étudiants universitaires paniquent lorsqu'on leur parle de statistiques. Cependant, c'est très intéressant. Avez-vous des données sur la langue de travail, à savoir quels changements il peut y avoir du français vers l'anglais ou vice versa, dépendamment des différentes régions? Car cela a définitivement une incidence sur la langue de préférence ou la langue que les immigrants valoriseront pour se trouver de l'emploi et migrer vers la communauté anglophone.

M. Corbeil : Vous avez tout à fait raison. À ce titre, les dernières données sur les langues utilisées au travail seront publiées le 26 juin prochain, en même temps que les données sur la migration interprovinciale, l'éducation et le marché du travail. Bien sûr, à l'extérieur du Québec, ce qui ressort nettement, c'est qu'on a plus tendance à utiliser le français dans des secteurs où on retrouve davantage de francophones. Ce n'est pas surprenant que dans le domaine de l'éducation, par exemple, dans le domaine de la santé, les francophones utilisent davantage leur langue au travail. Bien sûr, dans la fonction publique, même s'il y a une différence entre ce côté-ci de la frontière et l'autre côté, les francophones travaillant dans la fonction publique du côté du Québec ayant davantage tendance à utiliser le français que ceux qui travaillent de ce côté-ci. Vous avez tout à fait raison, cela dépend d'une province à l'autre.

Au Nouveau-Brunswick, les francophones utilisent beaucoup plus leur langue, mais cela dépend tout de même dans quel secteur, cela dépend où exactement ils travaillent. Ceux qui travaillent à Moncton ont moins tendance à utiliser le français que ceux qui travaillent davantage dans le nord de la province. En Ontario, il y a une très grande différence entre la région d'Ottawa, le nord versus le sud-ouest de la province. C'est très clair.

Vous avez raison, il est difficile d'établir un lien de causalité. Est-ce la langue de travail qui a une influence sur la langue parlée à la maison ou l'inverse? Le code du Québec est assez exemplaire à cet égard. À partir du moment où le français est présent à la maison, même si c'est comme langue seconde, on établit une corrélation très forte entre l'utilisation de cette langue au travail et dans l'espace public.

Les données sur la langue de travail sont très utiles. C'est à peu près la seule information dont on dispose qui puisse nous éclairer sur l'utilisation des langues à l'extérieur de la sphère privée.

Le sénateur Robichaud : Disposez-vous de données, dans d'autres pays où le français est une langue seconde, à savoir quelle influence la langue française est en train de subir ou de vivre?

M. Corbeil : En fait, madame la sénatrice Champagne a mentionné tout à l'heure le cas de la France. Il faut, malgré tout, mentionner que cela représente environ 1 p. 100 des cours dans ce domaine. Il est clair que la croissance la plus importante

and we mentioned this earlier, is seen on the African continent. Hypotheses by specialists demonstrate that, increasingly, French education in Africa is being promoted given the growing importance of French there. Although French is not necessarily their mother tongue, many Africans in francophone countries attend these educational institutions that are essentially French. According to the hypotheses, this contributes to the increased presence of French internationally.

There are other factors involved. A number of African countries are members of the francophonie, some of which have French as an official language, others as a language of use. This has an influence on the languages used.

We note that immigrants from countries with French as an official language are much more likely to adopt or turn to French. If that country belongs to the francophonie and French is not frequently used, that trend is not necessarily seen among immigrants from those countries.

Senator Robichaud: Do you have data on the use of French in Belgium?

Mr. Corbeil: If memory serves me, Belgium stopped asking language-related questions in 1947. The reason was that it is a major challenge or political issue. Similarly, France for some time has stopped asking language-related questions in its census.

Studies have been undertaken however, in recent years, with many language-related questions. Belgium is truly a unique case, and we do not have any information about this in any census at least.

Senator Robichaud: We need to ask you to go to Belgium to collect the data, correct? Thank you.

Senator Mockler: I was listening carefully when you listed the statistics on immigrants going to other provinces. I know that all the provinces provide courses. If we still had early immersion in New Brunswick, would this allow us to retain more immigrants?

Mr. Corbeil: Unfortunately, I cannot answer that question. We do not have that type of data. Furthermore, this is a fairly recent phenomenon in New Brunswick. Statistics Canada therefore has no survey that would allow us to establish a causal link with the presence of immersion programs or lack thereof. I am not ruling out that type of survey, but we do not have one at the present time.

Senator Mockler: If an association such as Canadian Parents for French asked you to conduct such a study, would you be able to do so?

de la francophonie, on l'a mentionné tout à l'heure, on la remarque dans le continent africain. Les hypothèses émises par les spécialistes démontrent que, de plus en plus, on fait la promotion de l'enseignement du français en Afrique étant donné une valorisation croissante du français là-bas. Bien que n'ayant pas nécessairement le français comme langue maternelle, beaucoup d'Africains dans des pays francophones passeront par ces institutions d'enseignement qui sont essentiellement de langue française. Cette hypothèse fait en sorte que cela contribuerait à l'accroissement du français au niveau international.

D'autres facteurs s'ajoutent. Plusieurs pays d'Afrique sont membres de la francophonie, certains dont le français est une langue officielle, d'autres une langue d'usage. Ce fait a une influence sur l'utilisation des langues.

On remarque que des immigrants qui proviennent de pays où le français est langue officielle ont beaucoup plus tendance à adopter ou s'orienter vers le français. Si le pays fait partie de la francophonie et que le français n'est pas d'usage fréquent, la tendance ne fait pas nécessairement partie des pratiques des immigrants qui viennent de ces pays.

Le sénateur Robichaud : Avez-vous des données concernant l'usage du français en Belgique?

M. Corbeil : Si ma mémoire est bonne, la Belgique a cessé de poser des questions linguistiques en 1947. La raison était que cela constitue un défi ou un enjeu politique majeur. De la même façon, la France, depuis très longtemps, ne pose plus de question de nature linguistique dans aucun recensement.

Des enquêtes ont toutefois été effectuées, au cours des dernières années, avec beaucoup de questions de nature linguistique. La Belgique est vraiment un cas d'espèce particulier, et on ne dispose pas d'informations sur ce sujet dans les recensements à tout le moins.

Le sénateur Robichaud : Il faudrait vous demander d'aller en Belgique pour recueillir ces données, n'est-ce pas? Je vous remercie.

Le sénateur Mockler : J'écoutais attentivement lorsque vous donniez des statistiques sur les immigrants qui se dirigent vers d'autres provinces. Je sais que des cours sont offerts dans toutes les provinces. Si on avait encore l'immersion précoce au Nouveau-Brunswick, est-ce que cela permettrait de garder plus d'immigrants chez nous?

M. Corbeil : Malheureusement, je ne peux pas répondre à cette question. Nous ne disposons pas de ce genre de données. D'autre part, c'est un phénomène assez récent au Nouveau-Brunswick. On ne dispose donc d'aucune enquête à Statistique Canada qui nous permette d'établir un lien de causalité sur la présence ou non de programmes d'immersion. Je ne dis pas que ce type d'enquête n'est pas possible, mais nous n'en avons pas à l'heure actuelle.

Le sénateur Mockler : Si une association, telle que Canadian Parents for French, vous demandait d'effectuer une telle étude, seriez-vous en mesure de la faire?

Mr. Corbeil: To the extent that Statistics Canada can conduct such studies, we do not generally do qualitative surveys. Generally speaking, our surveys are statistical in nature. As an example, we have retrospective surveys which allow us to identify, among other things, why you left the province and for which reasons. This type of retrospective question can be asked in the course of a survey.

Senator Mockler: Might it be possible to find out whether there is a relation to immigrants remaining in the New Brunswick region if we had such a request?

Mr. Corbeil: It would be possible to ask questions about why you migrated, for example. Was it essentially for economic reasons or because the services you wanted were not being offered? It would be possible to ask that type of question.

Senator Mockler: Immigrants are not only motivated by economic factors when they move elsewhere. Could you tell us about other factors?

Mr. Corbeil: That is certainly a key factor. There are, of course, studies. Let us look at the example of Quebec anglophones. We asked questions, in the past, to find out if Quebec anglophones still planned to reside in Quebec over the next five years. A fairly high number told us they wanted to leave the province for post-secondary studies. So work, studies, and family reunification are all factors. Some people have relatives in other provinces and the rest of the family may migrate. In some cases they are temporary workers who have been joined later on by the rest of the family. Those are the main factors at play.

Senator Mockler: Universities also have a role to play. You mentioned education. At the University of Moncton, for example, in engineering, administration, specialized courses, even in law, there is a high per capita percentage of immigrants who have come to New Brunswick specifically for educational purposes.

There is another factor you neglected to mention. I would like you to tell us about it, since I recently participated in a meeting in Moncton pertaining to culture. Is culture a factor in attracting our immigrants?

Mr. Corbeil: Without a doubt. Here in the Outaouais, for example, we see some mobility from one census to the other. As soon as people start a family, they become interested in their children growing up in a francophone environment. So you see a certain migration. We also see that amongst anglophones, but we can see that the need to live in a French-language community is a factor that may influence migration. People may move for work-related or study-related reasons, but you are quite right that the cultural and linguistic components clearly play a role.

Senator Mockler: Do other factors encourage the immigrants?

M. Corbeil : Dans la mesure où Statistique Canada peut faire ce genre de travail, nous ne faisons pas d'enquête de nature qualitative. En général, ce sont des enquêtes statistiques. On a des enquêtes, par exemple, de nature rétrospective où on est en mesure de savoir, entre autres, pourquoi vous avez quitté telle province et quelles sont les raisons. Ces questions de nature rétrospective peuvent être posées dans une enquête.

Le sénateur Mockler : On pourrait peut-être voir s'il existe une relation entre permettre aux immigrés de demeurer dans la région du Nouveau-Brunswick si on avait une telle demande?

M. Corbeil : Il serait possible de poser des questions à savoir pourquoi avez-vous migré, par exemple. S'agit-il de raisons de nature essentiellement économique ou n'y avait-il pas de services offerts? Il serait possible de poser ce genre de question.

Le sénateur Mockler : Il n'y a pas que les facteurs économiques qui motivent les immigrants à aller ailleurs. Pouvez-vous nous énumérer d'autres facteurs?

M. Corbeil : C'est sans doute un facteur clé. Il y a, bien sûr, les études. Citons l'exemple des anglophones du Québec. On a posé des questions, par le passé, à des anglophones du Québec à savoir si dans cinq ans ils comptaient résider encore au Québec. Une proportion assez importante nous disait vouloir poursuivre des études postsecondaires à l'extérieur de la province. Les facteurs sont donc le travail, les études, la réunification des familles. Certains ont de la parenté dans certaines provinces et le reste de la famille peut migrer. Il s'agit parfois de travailleurs temporaires qui sont rejoints plus tard par le reste de la famille. Ce sont les principaux facteurs.

Le sénateur Mockler : Les universités ont également un rôle à jouer. Vous avez touché un peu le domaine de l'éducation. À l'Université de Moncton, par exemple, dans les cours d'administration, d'ingénierie et les cours spécialisés, même en droit, on a un fort pourcentage *per capita* d'immigrants qui sont au Nouveau-Brunswick précisément pour l'éducation.

Un autre facteur existe et que vous n'avez pas mentionné. J'aimerais que vous nous en parliez, car j'ai participé à une rencontre à Moncton dernièrement concernant la culture. La culture est-elle un facteur pour attirer nos immigrants?

M. Corbeil : Sans doute. Ici, en Outaouais, par exemple, d'un recensement à l'autre on observe une mobilité. À partir du moment où les gens fondent une famille, il y a un intérêt pour que les enfants évoluent dans un milieu francophone. On va donc observer une migration. On l'a constaté aussi de la part des anglophones, mais on voit que le besoin de vivre au sein d'une communauté de langue française constitue un facteur qui peut influencer la migration. On peut aller pour des raisons liées aux études ou au travail, mais vous avez raison, cette composante culturelle, linguistique joue clairement un rôle.

Le sénateur Mockler : Est-ce que d'autres facteurs encouragent les immigrants?

Mr. Corbeil: I am convinced there are others. None comes to mind for the moment, but it is quite possible that other factors influence immigration.

Senator Mockler: Could you send us a summary of factors that affect our small communities? In large urban centres like Montreal and Toronto, the situation is different. What about small towns and the situation in rural areas?

Mr. Corbeil: The only source of information I can think of, and I could take a look at what we have in terms of other surveys, is the survey I mentioned earlier conducted in 2006.

Senator Mockler: Yes.

Mr. Corbeil: We do not often do this in our surveys, but we asked respondents what the main reasons were for migrating or wanting to migrate. I will make inquiries to find out whether that information is available.

The Chair: Could you please send that to the committee?

Mr. Corbeil: Absolutely.

Senator Champagne: I have a comment rather than a question. In the town of Saint-Hyacinthe, where I live, 20 or 30 years ago there were many people who had come from elsewhere because we had a veterinary medicine faculty at the University of Montreal; it was the only French-language school of veterinary medicine in North America, with labs right next door, a research institute and the Institute of Agriculture and Food Technology.

Many people came from everywhere to study there, including many Africans, and to live in this wonderful town of 45,000 inhabitants where we heard many different languages and saw people we never would have seen when I was growing up.

We welcome people who sometimes decide to stay. We do try to keep them, especially if they are bringing their own culture to us and they speak French.

The Chair: We are beginning the second round. We only have 15 minutes left and three senators have indicated their wish to ask questions.

Senator Fortin-Duplessis: On June 26 of this year, you will be publishing statistics about interprovincial mobility and data on the language used at work. I have a question about that.

I am a member of the Foreign Affairs and International Trade Committee. One of our witnesses last week, Mr. Woo, recommended that we teach Chinese to Canadian children, in all Canadian schools.

Is this already being done in British Columbia? How many Chinese are there in British Columbia?

I know this is not a file you deal with directly, but it is one of my concerns and I would like to obtain an answer.

M. Corbeil : Je suis convaincu qu'il y en a d'autres. Aucun ne me vient à l'esprit pour l'instant, mais il est fort possible que d'autres facteurs soient associés à l'immigration.

Le sénateur Mockler : Pourriez-vous nous envoyer un schéma des facteurs qui touchent nos petites communautés? Dans les grands centres comme Montréal et Toronto, la situation est différente. Qu'en est-il des petits centres et de la réalité sur le plan de la ruralité?

M. Corbeil : La seule source qui me vient à l'esprit, et je pourrai regarder ce qu'on a au niveau des autres enquêtes, je mentionnais plus tôt cette enquête menée en 2006.

Le sénateur Mockler : Oui.

M. Corbeil : On ne le fait pas souvent dans nos enquêtes, mais on demandait aux répondants qu'elles étaient les raisons principales pour lesquelles ils avaient ou voulaient migrer? Je vais m'informer à savoir si cette information est disponible.

La présidente : Pourrez-vous la faire parvenir au comité?

M. Corbeil : Absolument.

La sénatrice Champagne : J'ai davantage un commentaire qu'une question. Dans la ville de Saint-Hyacinthe, que j'habite, il y a 20 ou 30 ans, beaucoup de gens d'ailleurs sont venus parce que nous avions la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal; la seule école de médecine vétérinaire francophone en Amérique, des laboratoires juste à côté, un institut de recherche et l'Institut de technologie agricole et alimentaire.

Des tas de gens venaient de partout pour étudier, dont beaucoup d'Africains, et vivre dans cette ville merveilleuse qui compte 45 000 habitants où on entend des langues différentes et où on y voit des gens qu'on n'aurait pas vus à l'époque où j'étais petite fille.

On accueille des gens qui parfois restent chez nous. On essaie de les garder, surtout s'ils nous apportent leur culture et qu'ils parlent français.

La présidente : Nous entreprenons le deuxième tour de table. Il ne nous reste que 15 minutes et trois sénateurs ont signalé leur désir de poser des questions.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Le 26 juin prochain, vous allez diffuser les statistiques concernant la mobilité interprovinciale et les données sur la langue de travail et j'aurais une question qui se rapporte à cela.

Je siège au Comité des affaires étrangères et du commerce international. Un de nos témoins de la semaine dernière, M. Woo, nous a recommandé l'enseignement du chinois aux petits Canadiens, et ce, dans toutes les écoles du Canada.

Cela se fait-il déjà en Colombie-Britannique? Quel est le nombre de Chinois en Colombie-Britannique?

Je sais que cela n'a pas tout à fait rapport avec vos affaires, mais c'est une de mes préoccupations et j'aimerais avoir une réponse.

Mr. Corbeil: I can provide you with those statistics. I should point out we are talking about a family of languages; people who speak Mandarin do not necessarily speak Cantonese. If we take all the Chinese languages together, there are over one million people who speak Chinese at home or as a first language.

I mentioned previously that the language most often reported as the language spoken was Punjabi and not an individual Chinese language.

When we compare our 10 million Canadians who can converse in French at the national level, we can clearly see that French is very far ahead. The challenge is at the local and regional levels, where it is clear that languages such as Chinese or Punjabi have a much stronger presence than French. I should point out that this is influenced by the length of stay in the country, as most immigrants no longer transmit that language beyond the second generation. Despite the fact that the 2006 data demonstrate that in Vancouver, nearly one out of every two persons whose mother tongue is Chinese has stated that they used Chinese at work, we do know that the longer immigrants stay here, the more they tend to use one official language or the other.

We do not know whether the future trends reflect what we have seen in the past, but we must not forget that although there is a great deal of linguistic diversity in Canada, the official languages serve as a significant factor of convergence. Will people in the future use Chinese or another language to do business? That is possible. That being said, it is clear that the use of these languages in the workplace is to a large extent found in sectors such as the food service industry, accommodation, and community services, as opposed to the high-tech and emerging services sectors. So there are some nuances that have to be taken into account.

Learning foreign languages is an essential phenomenon, but we have to be careful in saying that in 20 or 30 years, the Chinese languages will dominate. We really are in no position to say how things will be at this point in time.

Senator Fortin-Duplessis: Perhaps not dominate, but the purpose of Mr. Woo's comments was to tell us to get prepared. We already have significant trade relations with China and he was saying that, in the immediate future, we will have to be able to work with them or go to China and then come back. He was talking from a trade perspective.

Mr. Corbeil: The Chinese in Africa are now learning French to be able to do business with the Africans. It is my understanding that it is not the Chinese languages that are growing in importance internationally, but rather French which will become much more widespread over the decades. There are several different scenarios and opinions on this matter.

Senator Fortin-Duplessis: I was always under the impression that English was used more internationally and that French had been set aside. I had a wrong idea.

M. Corbeil : Je pourrai vous fournir les statistiques. Il faut savoir qu'il s'agit d'une famille de langues; les gens qui parlent mandarin ne comprennent pas forcément le cantonais. Si on regroupe toutes les langues chinoises, on compte plus d'un million de personnes qui ont une langue chinoise comme langue d'usage à la maison ou comme langue maternelle.

J'ai mentionné que la langue la plus souvent déclarée comme langue parlée était le pendjabi et non pas une langue chinoise individuelle.

Lorsqu'on compare nos 10 millions de Canadiens qui peuvent soutenir une conversation en français à l'échelle nationale, on voit clairement que le français est très loin devant. Le défi, c'est quand on regarde à l'échelle locale, régionale, il est clair que les langues, par exemple, chinoises ou le pendjabi sont beaucoup plus importantes que le français. Il faut savoir qu'au fur et à mesure que se prolonge la durée de séjour au pays, la plupart des immigrants qui arrivent ne transmettent plus cette langue au-delà de la deuxième génération. Malgré le fait que les données de 2006 démontrent qu'à Vancouver près d'une personne sur deux ayant une langue chinoise comme langue maternelle déclare utiliser une langue chinoise au travail, on sait qu'au fur et à mesure que se prolonge la durée de séjour, ces immigrants ont davantage tendance à utiliser l'une ou l'autre des langues officielles.

On ne sait pas si les tendances futures sont garanties de ce qu'on a observé dans le passé, mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a une très grande diversité linguistique au Canada, mais que les langues officielles exercent un facteur de convergence majeur. Est-ce que dans le futur plein de gens vont utiliser surtout une langue chinoise ou une autre langue pour faire le commerce? C'est possible. Cela dit, on constate clairement que l'utilisation de ces langues au travail est beaucoup plus cantonnée dans des secteurs comme la restauration, l'hébergement, des services de proximité que dans des secteurs de haute technologie et des secteurs de pointe. Donc il y a des nuances à apporter.

L'apprentissage des langues étrangères est un phénomène essentiel, mais il faut faire attention lorsqu'on dit que dans 20 ou 30 ans, les langues chinoises domineront. On n'est absolument pas capable de se prononcer là-dessus pour le moment.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Peut-être pas dominer, mais l'intervention de M. Woo avait pour but de nous demander de nous préparer. Il y a déjà beaucoup de relations de commerce avec la Chine et il disait qu'il faudra, dans un futur immédiat, être en mesure de travailler avec eux ou d'aller en Chine et revenir. C'était dans un contexte commercial.

M. Corbeil : Les Chinois en Afrique apprennent maintenant le français pour transiger avec les Africains. On dit que ce n'est pas les langues chinoises qui connaissent la croissance la plus importante au niveau international, mais le français qui serait appelé à connaître une forte croissance au fil des décennies. Il y a plusieurs hypothèses et positions là-dessus.

La sénatrice Fortin-Duplessis : J'ai toujours pensé que l'anglais performait le plus à l'échelle mondiale et que le français était laissé de côté. J'avais une mauvaise impression.

Mr. Corbeil: There are various theories and hypotheses. If we rely on the data provided by international organizations and certain books that have been written on the topic, French at the international level could grow in importance significantly.

Senator Fortin-Duplessis: That is good news.

Senator Tardif: I would like to inform Senator Fortin-Duplessis that we have had an immersion program in Mandarin in Edmonton, Alberta for the past few years and, of course, in British Columbia.

Mr. Corbeil: In British Columbia, French is one of the six languages offered.

Senator Tardif: The statistics show that since 2006 and 2007, there has been a decline in the number of students taking core, regular French, not immersion, at both the primary and secondary levels. We also know that several provinces in Canada do not require that French be taught at any point in the school curriculum.

Could you tell us whether there is any link or correlation between those provinces that make the teaching of French mandatory at one point in the school curriculum and the fact that enrolment in French-as-a-second-language courses are increasing or declining?

Mr. Corbeil: That is an excellent question. We do not have statistics available on enrolment in the various programs, whether they be core programs, or immersion programs, but we know very little about the factors that have an impact on enrolment. Various organizations have done different surveys.

When we ask which second language children should learn, it is clear that the further west we go, the more likely French is put forward as a second language.

Having a child enrolled in an immersion program, for example, or taught French as a second language, motivates parents to want their child to be able to attend a French-as-a-second-language program. Clearly, in the west, the percentage is lower. That said, in British Columbia and in Alberta, there has nevertheless been a very significant increase in immersion program enrolments.

In Alberta, over the past 20 years, enrollment has increased by 26 per cent and in British Columbia, by nearly 60 per cent. At present, we know very little about the factors that could have had an influence on this evolution, but we do in fact need to take a look at this.

Senator Tardif: I would suggest such a topic would make an interesting study. Right now, we do not know whether the increase in Alberta can be attributed to the fact that there are more immigrants. Or could it be, for example, the fact that in British Columbia, French is not mandatory, but learning a second language is mandatory between grades 5 and 8.

M. Corbeil : Il y a différentes théories, différentes hypothèses. Si on se fie aux données des agences internationales et certains livres qui ont été écrits sur le sujet, le français au niveau international pourrait connaître une croissance importante.

La sénatrice Fortin-Duplessis : C'est une bonne nouvelle.

La sénatrice Tardif : J'aimerais dire à la sénatrice Fortin-Duplessis qu'il y a à Edmonton, en Alberta, un programme d'immersion en mandarin depuis déjà plusieurs années et en Colombie-Britannique bien sûr.

M. Corbeil : En Colombie-Britannique le français est une des six langues offertes.

La sénatrice Tardif : Les statistiques démontrent depuis 2006 et 2007 que l'apprentissage du français de base et régulier, pas en immersion, au primaire et au secondaire, diminue. On sait aussi que plusieurs provinces au Canada n'exigent pas l'enseignement du français à aucun moment dans le programme scolaire.

Pouvez-vous nous dire s'il y a un lien ou une corrélation qui existe entre les provinces qui ont le français obligatoire à un moment donné dans le programme scolaire et le fait que les inscriptions dans les cours de français langue seconde augmentent ou diminuent?

M. Corbeil : C'est une excellente question. On a des statistiques disponibles en ce moment sur les inscriptions dans les différents programmes, que ce soit les programmes de base, les programmes d'immersion, mais on en sait très peu en fait sur les facteurs qui modulent l'évolution des inscriptions. Différents sondages ont été faits par différentes agences.

Lorsqu'on pose la question à savoir quelle seconde langue les enfants devraient apprendre, c'est clair que plus on va vers l'Ouest, plus c'est le français qui est proposé comme langue seconde.

Le fait d'avoir fréquenté un programme d'immersion, par exemple, ou d'avoir reçu un enseignement de français langue seconde amène les parents à vouloir que leurs enfants puissent fréquenter un programme d'enseignement du français langue seconde. Il est clair que, dans l'Ouest, la proportion est moins importante. Cela dit, en Colombie-Britannique et en Alberta, il y a quand même une très forte croissance des inscriptions dans les programmes d'immersion.

En Alberta, au cours de 20 dernières années, les inscriptions ont crû de 26 p. 100, et en Colombie-Britannique de près de 60 p. 100. Pour l'instant, on en sait peu sur les facteurs qui ont pu influencer cette évolution, mais il faudrait effectivement se pencher là-dessus.

La sénatrice Tardif : C'est une étude intéressante, si je peux la suggérer; pour le moment, on ne sait pas si en Alberta l'augmentation est due au fait qu'il y a davantage d'immigrants ou est-ce le fait que, par exemple, en Colombie-Britannique le français n'est pas obligatoire, mais l'étude d'une langue seconde est obligatoire entre la cinquième et la huitième année.

Mr. Corbeil: Absolutely.

Senator Tardif: In Alberta, this requirement does not exist, nor does it in Saskatchewan. We are wondering what impact this may have, and I think that this would be important to look at.

Senator Robichaud: There is a machine that is making a lot of noise; we will speak louder. Earlier you said that the Official Languages Act had a convergence effect. What did you mean by that?

Mr. Corbeil: I did not say that the Official Languages Act had an effect of convergence; I said that the official languages represented a factor of convergence. I did not say anything about the act.

Senator Robichaud: All right, could you please explain what you meant by this effect?

Mr. Corbeil: I say this primarily because the past few censuses have dealt with this matter to great length. They have included constant references to the very great linguistic diversity in the country, the fact that there are more than 200 languages in use, if we include the Aboriginal languages reported in the census.

When we look at the language used in the workplace, for instance, although 20 per cent of Canadians have a mother tongue other than French or English, only 2 per cent make regular use of a language other than French or English at work.

This means that, in the private sphere, as mentioned earlier, languages other than French or English tend not to be transferred to the children after the second generation. And when children complete their education in the institutional school network and enter the workforce, the predominance of English — of course, this is more the case outside Quebec — and that of French as well, result in the other languages not being used to any great significance by the Canadian population.

This is what I mean when I talk about convergence. In Quebec, we tend to talk about the language of public use or the language used in public. However, we clearly see that the use of other languages, aside from French or English, is very rare and quite infrequent in Quebec, even in the Montreal region.

Senator Robichaud: You spoke about official languages, and not about the Official Languages Act; is there not a convergence?

Mr. Corbeil: I will give you a scoop. Tomorrow morning, at 8:30, Statistics Canada is releasing a study entitled: *The evolution of English-French bilingualism in Canada from 1961 to 2011*.

Many people are talking about the 50th anniversary of the Laurendeau-Dunton Commission, which led to the first Official Languages Act. Of course, the Official Languages Act has played

M. Corbeil : Absolument

La sénatrice Tardif : En Alberta, cette exigence n'existe pas, ni en Saskatchewan. On se demande quel effet cela entraîne et je pense que ce serait important.

Le sénateur Robichaud : Il y a une machine qui parle fort; on va parler plus fort. Vous avez dit tantôt que la Loi sur les langues officielles a un effet de convergence. Qu'est-ce que vous vouliez dire par là?

M. Corbeil : Je n'ai pas dit que la Loi sur les langues officielles avait un effet de convergence; j'ai dit que les langues officielles représentaient un facteur de convergence. Je ne me suis pas prononcé sur la loi.

Le sénateur Robichaud : D'accord, alors si vous vouliez m'expliquer cet effet?

M. Corbeil : En fait, le sens de cette affirmation réside essentiellement dans le fait qu'on parle beaucoup au fil des derniers recensements, on ne cesse de mentionner la très grande diversité linguistique au pays, le fait qu'il y a plus de 200 langues, si on inclut les langues autochtones qui ont été déclarées au recensement.

Quand on examine la langue utilisée au travail, par exemple, bien qu'il y ait 20 p. 100 des Canadiens qui aient une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle, seulement 2 p. 100 des Canadiens utilisent une autre langue que le français ou l'anglais, le plus souvent au travail.

Ce que cela veut dire, c'est que dans la sphère privée — on l'a mentionné tout à l'heure —, au-delà de la deuxième génération, les langues autres que le français ou l'anglais n'ont pas tendance à être transmises aux enfants. Et quand les enfants complètent leur parcours dans le réseau institutionnel scolaire et arrivent sur le marché du travail, la force qu'exerce l'anglais, bien sûr dans une plus grande mesure à l'extérieur du Québec, et le français également, fait en sorte que les autres langues n'ont pas tendance à être parlées par une proportion importante de la population canadienne.

C'est en ce sens que je parle de convergence, de la même façon qu'au Québec on parle de l'utilisation des langues publiques ou de l'utilisation de la langue d'usage publique. Or, on voit clairement que l'utilisation d'autres langues que le français ou l'anglais est très rare et très peu fréquente au Québec et même dans la région de Montréal.

Le sénateur Robichaud : Vous avez parlé des langues officielles, et non pas de la Loi sur les langues officielles; n'y a-t-il pas convergence?

M. Corbeil : Je vous dirai en primeur que demain matin, à 8 h 30, Statistique Canada diffuse une étude intitulée : *L'évolution du bilinguisme français-anglais au Canada de 1961 à 2011*.

Beaucoup de gens parlent du 50^e anniversaire de la Commission Laurendeau-Dunton qui, elle, a donné naissance à la première loi sur les langues officielles. Bien sûr, la Loi sur les

and will continue to play a pivotal role. That is why we talk about an officially bilingual country. The legislation is complex, whether we are talking about services or various parts of the law. Of course, the legislative framework has played a significant role; today nobody can deny this in Canada.

Senator Champagne: Are you trying to tell us that the Official Languages Act is complex? I do not think that we are telling each other anything new. For the people making this announcement tomorrow, with the 50 years of official languages, it would perhaps be good to have a big logo, somewhere, stating: “You know and speak two languages, it is much easier to learn a third and then a fourth.”

And that is what we have to make people understand. Once you know two languages, learning a third or a fourth is much easier.

I am absolutely delighted and proud, and I cannot help bragging when I think about my granddaughter, who is finishing CEGEP in a few weeks or days, because she knows four languages. Club Med sought her out to hire her — she is going to university — because she knows French, English, Spanish and German. She learned them in a CEGEP in Quebec. Her grandma is so proud. But when you do know two languages, you can learn others. That is what we need to tell people. If you speak French. . . .

[English]

If we speak English — I have a young woman right here working with me whose first language is Spanish, but you would not know when you speak to her which one is her first language.

[Translation]

This is part of what we should be doing. If people know the two official languages, they should learn a third or a fourth: Mandarin, Cantonese, German, Spanish or Portuguese. This is a message that we could be spreading.

Thank you, gentlemen, for participating in our work today. Thank you, Madam Chair.

Senator Robichaud: I have one final brief question. The Aboriginal languages in the country are in serious decline, correct?

Mr. Corbeil: It depends on the language. More than 60 languages were reported in the 2011 census. Certain languages are, of course, growing. For instance, there are some Inuit languages that are growing and are clearly dynamic. However, many languages have been reported by a very small number of individuals, and a lot of people are in fact writing about the possible extinction of some of these languages under threat owing to an insufficient pool of speakers. Cree and Innu are languages that are quite dynamic, but there are some

langues officielles a joué et continue de jouer un rôle central. C’est la raison pour laquelle on parle d’un pays officiellement bilingue. La loi est complexe, que ce soit pour les services ou pour les différentes parties de la loi. Bien sûr, il est clair que le cadre législatif a joué un rôle majeur; personne aujourd’hui ne peut le nier au Canada.

La sénatrice Champagne : La Loi sur les langues officielles est complexe, c’est à nous que vous allez dire cela? Je pense qu’on ne s’apprend rien ni l’un ni l’autre. Les gens qui feront cette annonce demain, avec les 50 ans des langues officielles, il faudrait peut-être qu’il y ait un grand logo, quelque part qui dirait : « Vous connaissez deux langues, vous parlez deux langues, une troisième, une quatrième, c’est beaucoup plus facile. »

Et c’est cela qu’il faut qu’on fasse comprendre aux gens; qu’une fois que l’on connaît deux langues, en apprendre une troisième ou une quatrième est beaucoup plus facile.

Je suis absolument ravie et fière, je me pousse du col même quand je n’en porte pas, de penser que ma petite-fille, qui termine son cégep dans quelques semaines ou quelques jours, connaît quatre langues. Le Club Med est venu pour l’embaucher — elle s’en va à l’université — parce qu’elle connaissait le français, l’anglais, l’espagnol et l’allemand. C’était dans un cégep au Québec. Grand-maman est tellement fière! Mais quand on connaît deux langues, on peut en apprendre d’autres. C’est ce qu’il faut dire aux gens. Si on parle le français —

[Traduction]

Si on parle l’anglais... D’ailleurs, je suis accompagnée d’une jeune collègue dont la langue maternelle est l’espagnol. Or, en l’entendant parler, on ne saurait dire quelle est sa langue maternelle.

[Français]

Cela fait partie des choses que nous devons faire. Si les gens connaissent les deux langues officielles, il faut en apprendre une troisième ou une quatrième : le mandarin, le cantonais, l’allemand, l’espagnol ou le portugais. Cela fait partie des choses que nous pouvons semer à tout vent.

Merci, messieurs, d’avoir participé à nos travaux aujourd’hui. Merci, Madame la présidente.

Le sénateur Robichaud : J’ai une dernière petite question. Les langues autochtones au pays sont sérieusement en perte de vitesse, n’est-ce pas?

M. Corbeil : Cela dépend des langues. Plus de 60 langues ont été déclarées lors du recensement de 2011. Bien sûr, certaines langues connaissent une croissance; on pense, entre autres, aux langues inuites qui connaissent une croissance et qui ont une vitalité évidente. Il y a toutefois beaucoup de langues qui sont déclarées par un très petit nombre de personnes et il y a beaucoup de gens qui écrivent justement sur l’extinction possible d’un certain nombre de ces langues qui sont effectivement menacées parce qu’il n’y a pas un bassin de locuteurs suffisamment

languages with a future that is not very rosy.

The Chair: Gentlemen, I would like to thank you very sincerely for appearing before our committee. I do not know whether or not you noticed that you are representatives from Statistics Canada and you have managed to engage the senators in a discussion that is not only interesting but also almost passionate. That does not happen very often with Statistics Canada.

Thank you very much and we are eager to receive the responses to our questions. If I understand correctly, a report will be released tomorrow and another one at the end of June?

Mr. Corbeil: It will be a short article about 10 pages long in the publication *Insights on Canadian Society*, which will come out tomorrow at 8:30 a.m., and on June 26, we will be officially releasing the census data I referred to earlier.

The Chair: Thank you, gentlemen. Honourable senators, I have two brief points to cover. First of all, the draft report on the linguistic obligations of CBC/Radio-Canada will not be completed by the end of June. We have yet to complete our public hearings and, once that is done, we will have to write the report. Consequently, the Subcommittee on Agenda and Procedure is recommending that we postpone the tabling of this report to the end of December 2013. If you are in agreement, I would like to propose a motion, which will then be submitted to the Senate.

Are you in agreement?

Some honourable senators: Agreed.

The Chair: Very well. Next week, do not forget that the committee meeting will begin at 4 p.m. instead of 4:30 p.m. We will be hearing from a representative from a not-for-profit organization that helps immigrant francophone women in a minority setting. The next meeting should end around 5:15 p.m. Thank you very much, honourable senators. I am going to adjourn the meeting.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, June 3, 2013

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. to continue studying the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput, from Manitoba, and I am the committee chair.

important. Les langues cri et innu font preuve d'une vitalité assez importante, mais il y en a plusieurs dont l'avenir n'est pas nécessairement très rose.

La présidente : Messieurs, je vous remercie très sincèrement de votre comparution devant notre comité. Je ne sais pas si vous avez remarqué que vous êtes représentants de Statistique Canada et que vous avez réussi à engager les sénateurs dans une discussion non seulement intéressante, mais quasi passionnée. Ce n'est pas souvent que cela arrive avec Statistique Canada!

Merci beaucoup et nous allons attendre avec impatience les réponses à nos questions. Si je comprends bien, un rapport sera rendu public demain et un autre à la fin du mois de juin?

M. Corbeil : Il s'agit d'un court article d'une dizaine de pages dans la revue *Regards sur la société canadienne*, qui sera diffusé demain à 8 h 30; et le 26 juin, ce sera la diffusion officielle des données du recensement dont j'ai parlé tout à l'heure.

La présidente : Merci, messieurs. Honorables sénateurs, j'ai deux petits points à couvrir. Premièrement, l'ébauche de l'étude des obligations linguistiques de CBC/Radio-Canada ne sera pas terminée pour la fin de juin, car nous n'avons pas encore terminé nos audiences publiques, et que par la suite, nous devons écrire le rapport. Alors le sous-comité du programme et de la procédure recommande de reporter la date du dépôt à la fin décembre 2013. Si vous êtes d'accord, j'ai une motion que j'aimerais vous proposer et qui sera par la suite déposée au Sénat.

Vous êtes d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Très bien. La semaine prochaine, n'oubliez pas que la réunion du comité débutera à 16 heures au lieu de 16 h 30. Nous allons entendre une représentante d'une organisation sans but lucratif qui vient en aide aux femmes francophones immigrantes en milieu minoritaire. La prochaine réunion devrait se terminer vers 17 h 15. Merci beaucoup, honorables sénateurs. Je vais ajourner la séance.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 3 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 heures pour poursuivre son étude des impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

La sénatrice Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je me présente, Maria Chaput, sénatrice du Manitoba, présidente du comité.

Before I introduce our witness today, I would ask the members of the committee to introduce themselves, starting with the deputy chair, who is to my left.

Senator Champagne: Good afternoon. I am Senator Andrée Champagne, from Quebec.

Senator Mockler: Good afternoon. Senator Percy Mockler, from New Brunswick.

Senator Fortin-Duplessis: Hello. Senator Suzanne Fortin-Duplessis, from Quebec.

Senator McIntyre: Hello, I am Senator Paul McIntyre, from New Brunswick.

Senator Tardif: Good afternoon. Senator Claudette Tardif, from Alberta.

The Chair: Joining us today is Émilie-Françoise Crakondji, Executive Director of Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario, a non-profit organization helping francophone women in London, Ontario. Ms. Crakondji is originally from the Central African Republic and has been living in Canada for 17 years, 9 of them in London. She has been the organization's executive director since October 2006. Immigrant women make up a significant portion of the clients served by Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario. In light of that, Ms. Crakondji wished to appear before the committee in order to share her experiences and her organization's views in connection with the committee's study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities.

On behalf of the committee members, I would like to welcome you to our committee. You were asked to prepare a presentation of no more than seven minutes; after you have made your statement, the senators will ask you questions. Please go ahead.

Émilie-Françoise Crakondji, Executive Director, Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario: Honourable senators, I want to begin by thanking you for giving me this opportunity to appear before the Standing Senate Committee on Official Languages today to discuss the impacts of the recent changes to Canada's immigration system on official language minority communities.

Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario provides direct support in the form of counselling, supportive care and attention, practical assistance, public awareness education, representation, advocacy, information, guidance, referrals and so on to francophone women who are victims of violence of all kinds, including sexual assault.

To make up for the lack of French-language services available to women in the region, we have developed collaboration agreements with 43 anglophone community agencies in order to provide assistance to women living in small municipalities. To ensure the continued viability of these vital services, we applied to have Carrefour des Femmes designated under the Ontario French

Avant de présenter le témoin qui comparaît aujourd'hui, j'inviterais les membres du comité à se présenter en commençant par la vice-présidente qui est à ma gauche.

La sénatrice Champagne : Bonjour, je m'appelle Andrée Champagne, sénatrice, de la province de Québec.

Le sénateur Mockler : Bonjour, je m'appelle Percy Mockler, sénateur, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Bonjour, je m'appelle Suzanne Fortin-Duplessis, sénatrice, de la province de Québec.

Le sénateur McIntyre : Bonjour, je m'appelle Paul McIntyre, sénateur, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Tardif : Bonjour, je m'appelle Claudette Tardif, sénatrice, de la province de l'Alberta.

La présidente : Nous accueillons aujourd'hui Mme Émilie-Françoise Crakondji, directrice générale du Carrefour des Femmes du sud-ouest de l'Ontario, un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux femmes francophones à London en Ontario. Madame Crakondji est originaire de la République centrafricaine et réside au Canada depuis 17 ans, dont neuf à London. Elle est directrice générale du carrefour depuis octobre 2006. Une bonne partie de la clientèle du Carrefour des Femmes du sud-ouest de l'Ontario est constituée de femmes immigrantes. Ainsi, Madame Crakondji a demandé de comparaître devant le comité afin de pouvoir présenter ses expériences et le point de vue de son organisme dans le cadre de l'étude du comité portant sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Au nom des membres, je vous souhaite la bienvenue devant notre comité. Le comité vous a demandé de faire une présentation d'au plus sept minutes, et les sénateurs suivront avec des questions. Je vous invite maintenant à prendre la parole.

Émilie-Françoise Crakondji, directrice générale, Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario : Honorables sénateurs, je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir donné l'occasion de m'adresser aujourd'hui devant le Comité sénatorial des langues officielles au sujet des impacts des changements récents au système d'immigration au Canada sur les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Le Carrefour des femmes offre, entre autres, un soutien direct aux femmes tels que le counselling, l'accompagnement, l'assistance pratique, la sensibilisation du public, la représentation, la défense des droits et intérêts, l'information, l'orientation, l'aiguillage aux femmes francophones victimes de toutes formes de violence incluant les agressions à caractère sexuel.

Pour pallier le manque des services en français pour les femmes dans la région, nous avons à ce jour conclu des ententes de collaboration avec 43 organismes communautaires anglophones dans le but d'aider les femmes vivant dans les petites municipalités. Ainsi, pour assurer la viabilité de ces services importants, nous avons mené les démarches nécessaires et avons

Language Services Act. The certificate of designation was presented to the centre in person by Minister Madeleine Meilleur, who travelled to London to attend the ceremony.

Whenever the subjects of violence against women and sexual assault come up, people generally prefer to avoid them because they are considered taboo. Within the community at large, and especially among immigrant groups, many women elect, often against their will — or in some cases with no choice at all — to remain in situations where they are exposed to violence or sexual assault. It can be extremely difficult for women to break the silence and dare to speak out because of the many consequences that would arise. Although most of our clients are immigrant women, the centre provides support to all women regardless of race, culture, religion or sexual orientation.

In response to the various needs that have been identified over the years, we have developed several complementary programs aimed at providing a continuum of services to women. In 2008, the Café-Causette program was born. You can read about the program in my statement, which you have a copy of.

As for the matter at hand, here today, the bulk of my remarks will focus on the aspects of the immigration reforms that have a direct impact on French-speaking women immigrants in southwestern Ontario who are in an official language minority situation.

Based on my professional experience working directly with women over the past seven years, I am very concerned by certain aspects of the existing system. They have the effect of revictimizing these women and exposing them to increased risks of violence. Of course, such negative impacts are difficult for any of the affected individuals to live through. They are worse, however, for francophone immigrant women in a region where the language barrier already constitutes a major obstacle when it comes to accessing the services to which they are entitled.

Since the time allotted to me for my presentation is limited, the question period will certainly be my opportunity to elaborate a bit more on the subject. I will therefore discuss some amendments that should be considered.

I would recommend the following changes: the restoration of health services coverage for refugees; the elimination of all exclusions imposed on asylum seekers; the elimination of section 72 of Bill C-31 and its related subsections; the elimination of section 13(3) of Bill C-31; a review of the allocation of funds and the components of the host program and the settlement program in order to better adapt them to francophone realities; a review of some of the implementation criteria for those programs in terms of service delivery specifically for women, taking into account the notion of “by and for” francophone women, as well as funding for more direct services

obtenu la désignation du centre, le Carrefour des Femmes, en vertu de la Loi sur les services en français, dont le certificat a été remis en main propre par la ministre Madeleine Meilleur qui, à l'époque s'était déplacée jusqu'à London pour assister à la cérémonie.

Lorsqu'on parle de violence faite aux femmes et d'agression sexuelle, généralement, les gens préfèrent se tenir loin de tout cela, car ce sont des sujets encore tabous dans notre société. Dans la communauté, surtout chez les immigrants, beaucoup de femmes font le choix, contre leur gré — ou elles n'ont pas de choix du tout —, de rester dans ce genre de situation. C'est souvent très difficile de briser le silence et d'oser parler, de dénoncer, parce que cela entraîne de nombreuses conséquences. Bien qu'une bonne partie de notre clientèle soit composée d'immigrantes, les services du centre s'adressent à toutes les femmes francophones sans distinction de race, de culture, de religion et d'orientation sexuelle.

En fonction des besoins identifiés au fil des années, nous avons aussi développé plusieurs programmes complémentaires dans le but d'offrir un continuum de services aux femmes. Ainsi, en 2008, nous avons créé le programme Café-Causette. Dans mon discours, dont vous avez copie, vous pouvez lire en quoi consiste ce programme.

Dans le cas qui nous intéresse ici, l'essentiel de mon intervention portera sur les aspects de ces réformes qui ont une incidence directe sur les femmes immigrantes francophones qui résident dans la région du sud-ouest ontarien et qui vivent dans un contexte minoritaire.

Selon mon expérience professionnelle sur le terrain auprès des femmes au cours des sept dernières années, je suis très préoccupée par certains aspects du système actuel qui ont pour conséquences de les revictimiser et d'augmenter les risques de violence chez elles. Certes, ces impacts négatifs sont difficiles à vivre pour toutes les personnes visées par ces changements, mais ils sont pires sur les immigrantes francophones dans la région où la barrière de la langue constitue déjà en soi un obstacle majeur en matière d'accessibilité aux services dont elles ont droit.

Le temps imparti pour ma présentation étant limité, la période des questions me permettra certainement d'élaborer un peu plus sur le sujet. Je vais donc vous présenter des amendements qu'il serait souhaitable de prendre en considération.

Je demanderais de : rétablir la couverture des services de santé aux réfugiés; supprimer toutes les exclusions imposées aux demandeurs d'asile; supprimer l'article 72 du projet de loi C-31 ainsi que tous les paragraphes afférents; supprimer le paragraphe 13(3) du projet de loi C-31; revoir les affectations des fonds ainsi que les volets du programme d'accueil et d'établissement en les adaptant plus aux réalités des bénéficiaires francophones; revoir certains critères de leur application en termes de livraison de services spécifiquement pour les femmes en prenant en compte, par exemple, la notion de « par » et « pour » les femmes francophones, et mettre des fonds

from front-line agencies; and the development and implementation, within agencies, of awareness programs based on the concept of “cultural competency.”

That summarizes the changes that our centre would like to see made to the immigration measures in question. We should not lose sight of the fact that an immigrant or refugee had a life before arriving in Canada. That means that these individuals come here with a certain amount of baggage, intellectual, cultural, material and so on.

Immigration is said to be one of the preferred solutions for ensuring the survival of francophone minority communities. If that is true, it is entirely logical to think that the success of integrating francophone immigrant women also depends on how and at what stage in our immigration process we take into account this personal baggage, however minimal it may be.

Conscious of the Government of Canada’s desire to improve the immigration system in order to make it fairer and more equitable for everyone, I am pleased to be dutifully participating in this collective process of reflection. I have no doubt this process will truly make it possible to effect the necessary adjustments, without which, the objectives in question would be compromised.

Honourable senators, allow me to say most humbly that I am speaking here today on behalf of those who have no voice and who are often forgotten or marginalized. I am speaking for the francophone immigrant women in southwestern Ontario, who are already feeling the impacts of the recent changes to the immigration system on a daily basis and who are likely to be even more affected by those changes.

In closing, I hope my remarks will serve to inform, to some degree, the work of the committee. Now, I am entirely at your disposal to answer questions. Thank you again.

The Chair: Thank you kindly, Ms. Crakondji. Senator Fortin-Duplessis will start us off with the first question.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you, Madam Chair. Welcome to our committee, Ms. Crakondji. From what I can see, you have done a tremendous job helping women who have been victims of violence. The federal government created the Strategic Plan to Foster Immigration to Francophone Minority Communities. One of the pillars of the strategy is to ensure the integration, retention and settlement of French-speaking immigrants to francophone minority communities.

Do you know what the biggest challenges are when it comes to the integration of French-speaking immigrant women in minority situations?

Ms. Crakondji: From my experience in the community, I would say the biggest challenge remains the language barrier. I realize that programs, language classes, English as a second language classes, are widely available, but most of the immigrant women

dans plus de services directs offerts par les organismes de première ligne; développer et implanter dans les agences des programmes de sensibilisation autour de la notion de « compétence culturelle ».

Voici en résumé les changements que notre organisme souhaiterait voir apporter à ces mesures prises au plan de l’immigration. Nous ne devrions pas perdre de vue le fait qu’une personne immigrante ou réfugiée a eu une vie avant son arrivée au Canada. Cela veut dire qu’elle arrive ici avec un certain bagage intellectuel, culturel, matériel et autres.

Si l’immigration est l’une des solutions privilégiées pour assurer la survie des communautés francophones en situation minoritaire, il est tout à fait logique de penser que la réussite de l’intégration de la femme immigrante francophone dans ce contexte dépend aussi de comment et à quelle étape du processus notre système d’immigration prend en compte ce bagage qu’elle porte en elle, aussi petit soit-il.

Je suis consciente de la volonté du gouvernement du Canada d’améliorer le système d’immigration en vue de le rendre juste et équitable pour tous, et c’est un plaisir pour moi de prendre part à ce devoir collectif de réflexion qui, j’en suis persuadée, permettra réellement d’apporter les ajustements nécessaires sans lesquels l’atteinte des objectifs visés sera compromise.

Honorables sénatrices et sénateurs, permettez-moi de dire avec beaucoup d’humilité que je porte aujourd’hui la voix de celles qui n’en ont pas, la voix de celles qui sont souvent oubliées ou marginalisées. Cette voix est celle des femmes immigrantes d’expression française de la région du sud-ouest ontarien, qui subissent déjà au quotidien, et risqueront de subir davantage, les contrecoups des modifications récentes au système d’immigration.

Enfin, j’espère que mon témoignage saura apporter quelques éléments de réponse au travail du comité. À présent, je suis à votre disposition pour la période de questions. Encore une fois, je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup, madame Crakondji. La première question sera posée par la sénatrice Fortin-Duplessis.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Merci, madame la présidente. Madame, soyez la bienvenue devant notre comité. D’après ce que je peux voir, vous avez fait un travail extraordinaire auprès des femmes qui ont connu la violence. Le gouvernement fédéral a mis sur pied le Plan stratégique pour favoriser l’immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Un des piliers de cette stratégie est d’assurer l’intégration, la rétention et l’enracinement des nouveaux immigrants d’expression française dans des communautés en situation minoritaire.

Savez-vous quelles sont les principaux défis qui sont associés à l’intégration des femmes immigrantes de langue française en situation minoritaire?

Mme Crakondji : D’après mon expérience sur le terrain, le principal défi reste la barrière de la langue. Je sais qu’il y a beaucoup de programmes de cours de langues — anglais langue seconde — qui existent, mais pour la plupart des immigrantes qui

we see do not have a sufficient level of education to take the classes. Many of them did not attend school for very long in their native countries, and upon arriving in Canada, they are required to take those classes to be able to communicate. One challenge they often face, for instance, is being in the same class as their son or daughter. When the instructor hands back the homework, they give their feedback in front of the entire class, and that has an effect on these women.

Level of education, then, is a central issue. I am speaking specifically about the women we see, because there are certainly francophone immigrant women who are highly educated upon arriving here. The women we see, however, are the ones who are having trouble integrating, whether in an educational setting or the workforce. The big challenge revolves around language, access to employment.

Accents can also pose a problem. A woman may have the skills required for a certain job, but when she applies for the position, considerations related to language distinction and communication come into play. If she cannot speak English fluently, that can hinder her ability to get a job. These women often end up having to rely on social assistance or their husbands.

Statistics Canada research shows that, in our region especially, most immigrant women come here through sponsorship; their husband brings them over. Not working or not being able to find a good job puts them in a vulnerable situation.

Senator Fortin-Duplessis: How many of the women are educated?

Ms. Crakondji: The women we work with are usually uneducated or completely illiterate.

Senator Fortin-Duplessis: That is a major problem. I have one last question. Do you feel the current programs do enough to take those challenges into account? What recommendations would you make to the committee? Would it be what we see on the second page of your statement?

Ms. Crakondji: Yes. I think the program the government established to facilitate the reception and integration of immigrants falls under what is called the modern approach; it is what happens on the front line. Citizenship and Immigration Canada's service provider organizations — one of which we were until a few months ago — provide services to these women, but their specific needs are not usually taken into account. In fact, I would say the programs were not implemented or developed in view of gender. Everyone is talking about it now; the same service is being offered to men and women. We know, however, that immigrant women face different challenges than immigrant men do.

viennent nous voir, elles n'ont pas un niveau d'éducation assez convaincant pour pouvoir suivre ces cours. Beaucoup d'entre elles ne sont pas allées à l'école longtemps dans leur pays d'origine, et, lorsqu'elles arrivent ici, elles sont obligées d'aller prendre ces cours, pour pouvoir communiquer. Souvent elles font face à un défi du fait, par exemple, que dans ces cours elles se retrouvent parfois dans la même classe que leur enfant, leur fils. Quand le professeur remet les devoirs, il donne ses commentaires devant tout le monde; cela a des impacts sur ces femmes.

Il y a donc la question du niveau d'éducation à la base. Je parle plus particulièrement pour les femmes qui viennent nous voir, car il est vrai qu'il y a des femmes immigrantes francophones qui arrivent avec beaucoup de compétences, on le sait. Mais celles qui viennent nous voir sont celles qui n'arrivent pas à s'intégrer, que ce soit au plan de l'éducation ou du marché du travail. Le grand défi est celui de la langue, de l'accessibilité à l'emploi.

Cela peut être également à cause de l'accent. Pour un poste donné, une femme peut avoir les compétences mais, au moment de postuler entre en jeu la question de la distinction au niveau de la langue, de la communication. Si elle ne parle pas un anglais fluide, cela peut être un obstacle pour accéder à un emploi. Ces femmes vont finir souvent par rester sur l'aide sociale ou dépendante de leur mari.

Les études de Statistique Canada montrent que, dans la région particulièrement, la plupart des femmes immigrantes viennent par parrainage; c'est leur mari qui les fait venir. Si elles ne travaillent pas ou n'arrivent pas à trouver un bon emploi, cela les met dans une situation difficile.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Quelle est la proportion de femmes scolarisées?

Mme Crakondji : Les femmes qui viennent nous voir sont le plus souvent des femmes non scolarisées ou carrément illettrées.

La sénatrice Fortin-Duplessis : C'est un grand problème. Ma dernière question : sentez-vous que les programmes actuels tiennent suffisamment compte de ces défis? Quelles seraient les recommandations que vous voudriez formuler au comité? Est-ce que ce seraient celles que l'on trouve à la dernière page de votre mémoire?

Mme Crakondji : Oui. Je pense que le programme que le gouvernement a mis en place en matière d'intégration et d'accueil des immigrants se situe dans ce qu'on appelle l'approche modernisée; c'est ce qui se fait sur le terrain. Les organismes qui sont les fournisseurs de services d'Immigration Canada — nous en étions un il y a de cela quelques mois — offrent des services à ces femmes, mais les besoins de ces femmes généralement ne sont pas pris en considération spécifiquement. En effet, ces programmes n'ont pas été implantés ou développés, à mon avis, en tenant compte du genre. Tout le monde en parle maintenant, on essaie d'offrir le même service pour l'homme et pour la femme. Mais nous savons que les immigrantes ont des défis différents de ceux des immigrants.

The statistics also show that 97 per cent of immigrant men find a job, as opposed to 57 per cent of immigrant women. That difference is clear.

I think it is possible to review the settlement programs that currently exist. I will give you a specific example. We have a program by the name of Café-Causette, which was funded by Citizenship and Immigration Canada for four years. One of the program requirements that had to be met, because Citizenship and Immigration Canada provided the funding, had to do with the transportation a woman used to attend an activity of ours. For example, if she did not have a car and had to take the bus, in order to prove she had taken the bus, she would have to give us her transfer so we could then provide her with a ticket. When some women come for an activity, the bus ride usually takes an hour or an hour and fifteen minutes, the activity is two hours long and they do not think to take the transfer. They arrive and do not provide the transfer, so we do not give them a ticket. That is often an insult to these women, who may have had a car or job in their native country but left everything behind to come here. They feel as though they are being treated like thieves. They are told that, if they do not provide proof that they indeed took the bus, they will not be reimbursed for their bus fare. Under the program, however, we are required to justify every single cent we spend in order to access the funding. That is a very restrictive condition for these women, and some do not return, simply because they see it as insulting.

We know how important this settlement program is for them, because they learn what Canadian culture is and how to manage on their own in day-to-day life. But the requirements we have to impose on them, to access program funding, boils down to forcing them to do certain things they should not have to in order to take part in the program.

That is just one of the many examples of how a program initially designed to help these women can also have detrimental effects on them, all because of the conditions they have to meet to participate. They also have to sign an attendance sheet each time they attend an activity. They have to sign a form when they are given a bus ticket. Every time, they have to provide their permanent residence documentation so we can photocopy it; every month, we have to justify everything. If you attend an activity 10 times, you have to bring your document 10 times. Those requirements have to be met in order to access the funding. This is an example of a program that does exist for the purpose of providing assistance, but one where many women opt not to participate at the end of the day, because they feel they are being treated badly. Unintended consequences like those can complicate things.

Senator Fortin-Duplessis: Thank you very much for answering my questions honestly, Ms. Crakondji.

Les statistiques montrent aussi que, dans la population immigrante, 97 p. 100 des hommes trouvent un emploi comparativement à 57 p. 100 des femmes. Il y a cette différence-là qui se fait.

Je pense qu'il y a moyen de revoir les programmes qui existent en ce moment concernant l'établissement. Je prends un exemple spécifique : nous avons un programme qui s'appelle Café-Causette, qui était financé il y a de cela quatre ans par Immigration Canada. Un des critères pour participer à ce programme, étant donné que c'est financé par Immigration Canada, est celui-ci : pour une femme qui veut participer à une des activités que nous offrons, si par exemple elle n'a pas de voiture et qu'elle doit venir en autobus, elle doit nous remettre le coupon de transfert qui prouve qu'elle a pris l'autobus, pour qu'on puisse lui remettre un ticket. Parfois, des femmes viennent à des activités; le transfert dure en général une heure, une heure et quart, elles viennent pour deux heures de temps, et elles ne pensent pas à prendre ce transfert. Elles arrivent à l'activité et ne donnent pas ce transfert, alors nous ne leur donnons pas de ticket. Souvent c'est un peu insultant pour ces femmes qui, dans leur pays, avaient peut-être une voiture, un travail et ont tout abandonné pour venir ici, car elles pensent qu'on les traite de voleuses. On leur dit : tu ne nous donnes pas de preuve que tu as pris un autobus, on ne te rembourse pas ton ticket d'autobus. Mais nous sommes tenus, en vertu de ce programme, de justifier toute dépense, même d'un sou, pour avoir ces fonds. C'est quelque chose de très contraignant pour ces femmes, et il y en a qui ne reviennent pas, tout simplement parce que c'est insultant pour elles.

Nous savons combien ce programme d'établissement est très important pour elles, parce qu'elles apprennent la culture canadienne, comment se débrouiller dans la vie au quotidien. Mais les critères qu'on nous impose, dans ce programme, reviennent à les obliger à faire certaines choses qu'elles ne devraient pas pour pouvoir y accéder.

C'est un des exemples; il y en a beaucoup qui font que le programme, qui est initialement fait pour les aider, peut aussi avoir des impacts, parce qu'il y a des critères à respecter pour y participer. Et à chaque fois qu'on vient, on doit signer un papier pour prendre les présences. Quand on vous donne un coupon d'autobus, il faut signer. À chaque étape, il faut donner son papier de résidence permanente pour faire une copie, et il faut justifier chaque mois. Si vous venez dix fois à une activité, il faut amener votre papier dix fois. Ce sont des critères qu'il faut respecter pour pouvoir avoir le financement. C'est un exemple de situations où ces programmes existent, c'est vrai, et le but est d'aider; mais au final, beaucoup de femmes choisissent de ne pas venir parce qu'elles se sentent mal traitées. Ce sont des effets pervers qui peuvent venir compliquer la situation.

La sénatrice Fortin-Duplessis : Merci beaucoup d'avoir répondu à mes questions avec franchise, madame Crakondji.

Senator Tardif: Good afternoon, Ms. Crakondji. Thank you for your presentation. If I understand correctly, your mission is to support French-speaking women who have been victims of sexual assault or violence.

Ms. Crakondji: Precisely.

Senator Tardif: You proposed amendments to the immigration system. You said that section 72 and section 13(3) of Bill C-31 should be eliminated.

If memory serves me correctly, Bill C-31 was the immigration omnibus bill we passed a year ago, in the spring of 2012. What, in those two sections, do you want to change?

Ms. Crakondji: Section 72 specifically pertains to conditional permanent residency. A woman who comes here with her spouse or whose spouse is the sponsor or person making the application is a permanent resident through the intervention of her husband. So when the couple arrives in Canada, the woman has to stay in the relationship for at least two years, and under the legislation, she cannot leave the matrimonial home. Someone in a violent situation can be exempt from that provision. As you know, however, matrimonial means two people are involved, whether it is a same-sex or heterosexual couple. Most of the women we serve are in heterosexual couples, and in their case, when domestic violence comes to light, it has usually been going on for a long time. All we are able to see is the tip of the iceberg, because these situations are extremely difficult to prove. The law clearly states that the permanent resident is required to live with the spouse for a continuous period of two years, unless she can prove that she is the victim of violence. It is extremely difficult for a woman who has been the victim of violence to prove it.

What is more, it is extremely difficult for immigrants because they have the cultural dimension to worry about. It is not just about the couple. When you marry someone, you are also marrying their family and friends. A married woman who comes to Canada is a source of pride for an entire family back in her native country. She may not be allowed to leave her abusive husband or report him. We have seen women in tears because they are not able to leave their difficult situations owing to cultural pressures. When women come to Canada, they generally live within their community. That is usually where they become integrated initially.

They are afraid to report abuse. It is common to hear about physical violence, but violence also comes in psychological and economic forms. In the couples we see, the husband is the one who manages the money and the child benefits available. How is the woman supposed to tell her neighbour what is happening to her without bringing shame on her family? That fact becomes exceedingly difficult for her to rationalize. Worse still is that the

La sénatrice Tardif : Bonjour, madame Crakondji. Je vous remercie de votre présentation. Si je comprends bien, votre mandat consiste à soutenir les femmes d'expression française qui ont été victimes d'agression sexuelle ou de violence.

Mme Crakondji : Exactement.

La sénatrice Tardif : Vous nous avez fait part de suggestions d'amendement quant à l'immigration. Vous avez indiqué qu'il serait souhaitable de supprimer l'article 72 du projet de loi C-31 et le paragraphe 13(13) du projet de loi C-31.

Si je me souviens bien, le projet de loi C-31 était le projet de loi omnibus portant sur l'immigration et que nous avons adopté il y a un an, au printemps 2012. Qu'y a-t-il dans ces deux paragraphes que vous souhaiteriez changer?

Mme Crakondji : L'article 72 concerne spécifiquement la résidence permanente conditionnelle. Une femme qui arrive ici avec son mari ou dont le mari est répondant ou demandeur, est résidente permanente sous couvert de son mari. Quand le couple arrive au Canada, la femme est donc tenue de rester dans cette relation de couple pour un minimum de deux ans et selon cette loi, elle ne peut pas quitter le domicile conjugal. Une personne qui vit la violence peut être exclue de cette partie de la loi. Toutefois, comme vous le savez, quand on dit conjugal, c'est que cela se passe entre deux personnes, qu'il s'agisse d'un couple de même sexe ou hétérosexuel. Dans un couple, par exemple hétérosexuel, parce que c'est le cas de la majorité des femmes qui viennent nous voir, lorsqu'une situation de violence conjugale éclate au grand jour, cela signifie que cela fait longtemps qu'elle a commencé. Ce n'est que l'aspect visible de l'iceberg que nous voyons, car ces situations sont très difficiles à démontrer. Il est bien écrit dans la loi que le résident permanent est assujéti à la condition de cohabiter pendant une période continue de deux ans avec son conjoint à moins que cette personne puisse prouver qu'elle est victime de violence. C'est extrêmement difficile pour une femme victime de violence de le prouver.

Également, pour les immigrants, c'est extrêmement difficile parce qu'ils doivent tenir compte du volet culturel. Il ne s'agit pas juste du couple. Quand on prend époux, on épouse également la famille et l'entourage. La femme mariée qui arrive au Canada fait la fierté de toute une famille dans son pays d'origine. Ce n'est pas permis, par exemple, qu'une femme quitte ou dénonce son mari qui abuse d'elle. Il est arrivé, dans le cadre de notre travail, de voir des femmes qui pleurent parce qu'elles vivent des situations difficiles, mais qui n'arrivent pas à quitter à cause de la pression de cette culture qui les entoure. Quand les femmes arrivent au Canada, elles viennent généralement vivre dans leur communauté. C'est là où elles sont intégrées au début le plus souvent.

Elles ont peur de dénoncer. On parle souvent de la violence physique, mais il y a également la violence psychologique et la violence économique. C'est le mari, dans les couples que nous voyons, qui gère la carte bancaire et les bénéfices offerts aux enfants. Comment voulez-vous que la femme dévoile cela au voisin sans faire honte à la famille? Cela devient extrêmement difficile pour elle de se justifier. Pire encore, un agent

immigration officer bases the decision on the evidence provided. What evidence does the woman have? It is her word against her husband's. The officer could exercise his or her own judgment and make a discretionary decision, because it is difficult to prove when women are in these types of situations. It is our view that the requirement on women to stay in the situation unfortunately allows many men to terrorize them. Four of our clients are currently living in that environment; they do not dare report the abuse to the police because their husbands threaten to kill them if they do.

They sit in our office and cry, but when we ask them to report the abuse to the police, they refuse to do so. We respect their decision. In cases where we have called the police, a step we have taken, without any physical evidence such as bruises, the woman's word is sometimes not taken into account. Closed doors hide a tremendous amount of suffering. No one knows what is really going on.

This legislation will do a lot of damage. If this is already the case, under normal circumstances, the measures will only make these situations worse and put women at greater risk instead of help them. That is why we want to see both of these sections scrapped; it is extremely difficult to prove that a situation is violent.

Senator Tardif: So it is two provisions, section 72 and section 13(3)? I do not have a copy of the bill in front of me.

Ms. Crakondji: I have a copy here. Yes, it is both provisions. The section itself creates those conditions, yes. It includes exemptions for women, and the person in the couple who is the victim of violence has to prove it. Obviously, women are generally the ones who are subject to violence. How are they supposed to prove they are in a violent conjugal relationship? How do you expect an African woman to admit that her husband raped her? That is not done in her culture, but that is the situation she is faced with.

It is hard just asking them to confirm what is happening, because they were not raised that way. That is the sort of thing we see on a daily basis. All this legislation will do is give men free rein. Fortunately, not all men are violent, but when it comes to the ones who are, this legislation will do even more harm to women. That is what we believe when we try to find out what is happening to these women.

Senator Champagne: These women who are part of your group, who are newcomers to Canada, are mainly from where?

Ms. Crakondji: The vast majority of them are from francophone countries in Africa. Some are from South America, Colombia, Brazil, Latin America and Central America. There are francophones in those regions. A small number are from Eastern Europe.

d'immigration doit conclure sur la base de preuves fournies. Quelles preuves a-t-elle? C'est sa parole contre celle de son mari. L'agent pourra, selon son propre jugement, prendre une décision discrétionnaire, car ces situations vécues par ces femmes sont difficiles à prouver. Nous croyons que le fait d'exiger de rester dans cette situation, malheureusement, permet à beaucoup d'hommes d'utiliser, de s'en servir pour terroriser les femmes. Nous avons quatre femmes actuellement qui vivent dans ce contexte et qui n'osent même pas aller à la police pour dénoncer, parce que leur mari les menace de les tuer si elles le font.

Elles viennent pleurer dans nos bureaux, mais lorsqu'on leur demande de les dénoncer à la police, elles refusent. Nous respectons leur choix. Quand nous appelons la police, et c'est déjà arrivé, s'il n'y a pas de preuves physiques tels des bleus ou autres, la parole de la femme n'est parfois pas prise en considération. Il y a énormément de souffrance derrière les portes closes. On ne sait pas vraiment ce qui se passe.

C'est une loi qui va causer beaucoup de torts. Si déjà, en temps normal, cela se passe ainsi, alors cela viendra renforcer ces situations et mettre les femmes plus à risque au lieu de les aider. C'est en ce sens que nous aimerions que ces deux articles soient supprimés, parce que prouver une situation de violence est extrêmement difficile.

La sénatrice Tardif : Il s'agit des deux articles, l'article 72 et le paragraphe 13(3)? Je n'ai pas une copie du projet de loi devant moi.

Mme Crakondji : J'ai une copie ici. Oui, ce sont les deux points. L'article en tant que tel établit ces conditions, oui, et cela inclus des exceptions pour les femmes, et que dans le couple, la personne qui vit de la violence doit le prouver. On sait qu'en général ce sont les femmes qui vivent les situations de violence. Comment peuvent-elles prouver une situation de violence dans une relation conjugale? Comment voulez-vous qu'une femme africaine vienne dire que son mari l'a violée? Cela n'existe pas dans leur culture, mais c'est ce qu'elles vivent.

C'est difficile même de leur demander d'affirmer cela, parce qu'elles n'ont pas été éduquées de cette façon. C'est le genre de choses que nous voyons au quotidien. Cette loi ne pourra que donner carte blanche aux hommes. Ce n'est pas tous les hommes qui sont violents, heureusement, mais pour ceux qui le sont, cette loi nuira davantage aux femmes. C'est ce que nous pensons quand on essaie de voir ce que vivent ces femmes.

La sénatrice Champagne : Ces femmes qui se joignent à votre groupe, qui font partie des nouveaux arrivants au Canada, sont en majorité de quelles origines?

Mme Crakondji : La grande majorité des femmes viennent des pays de l'Afrique francophone. Une partie vient de l'Amérique du Sud, la Colombie, le Brésil, de l'Amérique latine et de l'Amérique centrale. Il y a des francophones dans cette catégorie. Une petite partie vient de l'Europe de l'Est.

Senator Champagne: Does the funding flow through Citizenship and Immigration Canada or the roadmap for linguistic duality?

Ms. Crakondji: Our primary source of funding is the Ontario Ministry of the Attorney General. The funding we had from Citizenship and Immigration Canada went solely to the Café-Causette program; we have six different programs. One of the programs we use to help women who have been abused is funded by the Ministry of the Attorney General.

Under the Café-Causette program, we put on group or networking activities where the women can engage in casual conversation. That addresses the needs of the women, who also come to learn. That is the program for immigrant women that was funded by Citizenship and Immigration Canada. We made the decision to put an end to that funding, even though it was helpful on occasion, because the consequences were more harmful to the women. So we use the funding from the Ministry of the Attorney General for those programs.

Senator Champagne: I can easily see how difficult it is for these women who come here from Africa, Central America and Eastern Europe only to face a huge language barrier. We should make things easier for them, after all.

But, whether it is in London, Windsor or someplace else in Ontario where francophones are very much the minority, there are women, if I understood correctly, who come here and are not educated. There are women who come here and are barely able to read in their own language. How do those women find you when they arrive? Who refers them to your centre so they can receive a bit of support?

Ms. Crakondji: As I mentioned earlier, we have formed numerous community partnerships, with both francophone and anglophone agencies. For instance, we have our pamphlets at the Windsor border crossing. We also work with all the organizations that provide services to immigrants, including anglophones, community centres, schools and so on. So we engage in community outreach, making Carrefour des Femmes a very well-known organization across the entire region. It is the schools and other centres that call us, that refer women to us.

In London and in Windsor, we participate in local immigration partnerships through subcommittees. That is one component. We sit on those committees. Our address is available on each city's website. We also work with the Children's Aid Society because there is a dimension involving children. So we have numerous partnerships across the region that we use to offer services to women.

Senator Champagne: Basically, then, most of your financial support comes from the Ontario government?

La sénatrice Champagne : Le financement vient d'Immigration Canada ou de la Feuille de route sur la dualité linguistique?

Mme Crakondji : Notre principal bailleur de fonds est le ministère du Procureur Général de l'Ontario. Le programme que nous avons avec Immigration Canada finançait uniquement le programme de Café-Causette, parce que nous avons six différents programmes. L'un des programmes qui nous permet d'aider les femmes victimes d'abus est financé par le procureur général.

Dans le programme Café-Causette, on fait des activités de groupe ou de réseautage où l'on discute de façon informelle. Cela convient aux besoins de ces femmes qui y viennent aussi pour apprendre. C'est cela qui était financé par Immigration Canada pour ces femmes immigrantes. Nous avons fait le choix d'arrêter ce financement parce que, bien que cela les aidait des fois, les conséquences étaient plus nuisibles pour les femmes. Nous utilisons donc les fonds du procureur général pour ces programmes.

La sénatrice Champagne : Je vois très bien ces femmes qui arrivent d'Afrique, d'Amérique centrale ou de l'Europe de l'Est et qui font face à cette grosse barrière de la langue. Il faut quand même leur faciliter les choses.

Toutefois, que l'on vive à London, Ontario, à Windsor ou dans un coin où les francophones sont dans une situation extrêmement minoritaire, il y a des femmes, si j'ai bien compris ce que vous avez dit, qui arrivent et qui ne sont pas scolarisées, qui lisent à peine dans la langue qui était la leur avant leur arrivée ici. Comment peuvent-elles vous trouver lorsqu'elles arrivent? Qui va les diriger vers votre organisme afin qu'elles puissent recevoir un peu d'aide?

Mme Crakondji : Comme je le disais tantôt, nous avons établi beaucoup de partenariats dans la communauté, que ce soit avec les organismes francophones ou anglophones. Par exemple, au niveau de l'entrée à Windsor, nous avons nos dépliants là-bas. Nous travaillons aussi avec tous les organismes qui offrent des services aux immigrants, y compris les anglophones, ou les centres communautaires, les écoles. On fait donc un travail communautaire de sensibilisation et puis le Carrefour des Femmes est très bien connu dans toute la région. Ce sont les écoles ou les autres centres qui nous appellent, nous réfèrent les femmes.

Au niveau de la ville de London, de la ville de Windsor, nous faisons partie des sous-comités du partenariat local pour l'immigration, c'est un des volets. Nous faisons partie de ce comité. On a notre adresse sur le site web de ces villes. Nous travaillons aussi avec la Société d'aide à l'enfance parce qu'il y a aussi ce volet avec les enfants. Nous avons donc beaucoup de partenariats à travers la région pour offrir le programme aux femmes.

La sénatrice Champagne : Finalement, c'est le gouvernement provincial de l'Ontario qui vous aide le plus financièrement?

Ms. Crakondji: Precisely. That is why one of the recommendations I would have liked to make is the review of the modern approach adopted three or four years ago. I think the approach should undergo a comprehensive assessment to determine the areas where funding should be reallocated — direct services are more effective, in my view. I think a much greater focus should be placed on women and people as individuals, as opposed to the bureaucratic process.

We finally realized that we were not able to undertake those activities using CIC funding. Our operations were based on meeting the CIC's criteria, instead of helping women. That is the situation we found ourselves in.

Take a woman who comes to Canada and does not speak the language, for example. You may or may not know this, but southwestern Ontario is, in my view, a disadvantaged region when it comes to French-language services in Ontario; we are a special case. Federal departments, like Citizenship and Immigration Canada, and provincial ministries go by the number of users when deciding whether a service is warranted. We are told that the numbers do or do not warrant the service. The more users, the more likely a program will receive funding.

Sometimes, a pilot project is launched, and then a year later, once it gets going and starts delivering support, it ends up being cut because there are not enough clients using it. That is our day-to-day reality. That is a shame because we are a bilingual country. We pay a fortune to have our roads ploughed, but we are not willing to adequately invest in people who will eventually become taxpayers. Does that situation make sense to you? We do acknowledge that the federal government, through Citizenship and Immigration Canada, has made considerable efforts. But there is still work to do.

Earlier, I talked about services “by and for” the people who use them. You probably know this better than I do, but most of the organizations in southwestern Ontario are anglophone. They receive funding so they can also offer services in French. When a francophone client calls, however, the person on the other end answers in English first and then in French, and that response is limited to “bonjour.” After the greeting, if the client wants to be served in French, he or she has to wait for an interpreter to be brought in, and that can take an hour or two. The client has to wait simply because he or she is a francophone.

We have seen serious situations where francophone women needed those services in French. Since they are offered by anglophone agencies in the area, male interpreters are called in and sometimes have to interpret things in French that are specific to a woman's circumstances. And those male interpreters may know the woman's husband. Can you appreciate what that woman is going through? She is taken to a lawyer's office or a hospital, where she has to bare her health problems in front of a man. That is extremely tough. So service delivery is in need of a follow-up in that regard. Those situations are commonplace. And what ends up happening is that women who are sick may decide not to go to the hospital because there is no francophone hospital

Mme Crakondji : Exactement. C'est pour cette raison qu'une des recommandations que j'aurais souhaité faire serait de reconsidérer l'approche modernisée mise en œuvre il y a trois ou quatre ans de faire une évaluation globale afin de voir où on peut réaffecter les fonds — je pense que les services directs sont plus efficaces — puis de mettre l'accent beaucoup plus sur les femmes, la personne, l'individu plutôt que sur le processus ou l'aspect bureaucratie.

Nous avons finalement réalisé que nous ne faisons pas ces activités avec le financement des CIC. Nous ne faisons pas ça pour aider les femmes mais plutôt pour respecter les critères des CIC. C'était dans ce contexte qu'on se retrouvait.

Prenons l'exemple d'une femme qui arrive et qui ne parle pas la langue. Vous savez, le sud-ouest est peut-être la région je dirais orpheline en matière de services en français en Ontario; on est un cas particulier. Dans les ministères, à Immigration Canada par exemple, ou dans les autres ministères des deux ordres de gouvernement, on justifie l'existence d'un service par le nombre d'utilisateurs. On entend dire que le nombre le justifie ou ne le justifie pas. Plus il y a d'utilisateurs, plus il y a des chances qu'un programme soit financé.

Parfois on met sur pied un projet pilote et après un an de fonctionnement, alors que le service commence à offrir de l'aide, on le coupe parce qu'il n'a pas suffisamment de clients. C'est la réalité quotidienne avec laquelle on vit. C'est dommage parce qu'on est dans un pays bilingue; on paie extrêmement cher pour déneiger les routes mais on n'est pas prêt à investir suffisamment d'argent pour des individus qui seront de futurs payeurs de taxes. Vous comprenez cet enjeu? On reconnaît que beaucoup d'efforts ont été faits au niveau du gouvernement fédéral ou d'Immigration Canada. Mais il y a encore des efforts à faire.

J'ai parlé plus tôt de la notion de « par » et « pour ». Vous le savez peut-être mieux que moi, la plupart des organismes qui existent dans le sud-ouest sont des organismes anglophones. On donne des fonds pour qu'ils offrent également des services en français. Mais quand une personne francophone appelle, la réponse se fait d'abord en anglais et, ensuite, en français, qui se limite à un bonjour. Une fois que cette partie du bonjour est passée, si la personne désire avoir un service en français, elle doit attendre afin de faire venir un interprète, qui peut arriver dans une ou deux heures. Juste parce que tu parles français, tu dois attendre.

Nous avons vécu des situations dramatiques où ce sont des femmes francophones qui ont besoin de ces services en français. Comme c'est offert par les organismes anglophones de la place, on fait appel à des interprètes masculins qui parfois doivent interpréter des choses en français par rapport au vécu d'une femme. Et ces hommes, qui sont des interprètes, connaissent éventuellement le mari de cette femme. Vous comprenez dans quelle situation cette femme se retrouve? On l'amène chez l'avocat ou à l'hôpital, elle doit étaler ses problèmes de santé devant un homme. C'est extrêmement difficile. Il y a donc un suivi à faire à ce niveau par rapport à la livraison des services. Ce sont des situations qu'on voit beaucoup. Cela fait qu'il y a parfois des

in southwestern Ontario. There are a few French-speaking doctors, but they do not necessarily identify themselves as francophones. Sometimes, it is easier just to speak English. So interpreters are brought in, and the first interpreter available is the one who shows up, male or female; that is not their concern. You can imagine just how difficult that is.

When I say the language barrier is the biggest challenge, it remains the biggest challenge. French-language services are lacking in southwestern Ontario because there are not many immigrants. French speakers, generally speaking, make up 2.6 per cent of the population. And with that number, immigrants have to be taken into consideration. The thinking is why bother offering special services with so few francophones. Perhaps if the service were offered by and for francophones — women, especially — potentially using CIC funding, that hole could be filled.

Senator Champagne: That would make a lot of people's lives much easier.

Ms. Crakondji: I think so.

Senator Champagne: That includes people like you whose job it is to help others.

Senator De Bané: I have a supplementary question. Do you know how many people in Ontario speak French? I do not mean only those whose mother tongue is French; Ontario has 600,000 native French speakers. How many people in Ontario speak French, how many can have a conversation in French?

Ms. Crakondji: Statistics Canada pegs that number at around 1.7 million people.

Senator De Bané: Around 1.7 million people; that is three times the number of native French speakers, 1.8 million. That means 1.8 million out of 13 million people, or roughly 20 per cent, speak French. And in the region we are talking about, a pool of 20 per cent of people can speak French, can converse in French, according to Statistics Canada.

Do you think it would be realistic to try to identify them in order to create a solid pool of people, women, especially, who can converse in French?

The problem is very clear to me. It is hard for a woman to confide in a man she does not know; it would be so much easier if she had another woman to speak to. This province, in particular, has a very large number of people who can speak French. I want us to consider how we could take advantage of their ability to help you.

Senator McIntyre: Thank you, Ms. Crakondji, for your presentation. I understand that your organization provides considerable support to immigrant women, assistance with their daily lives, job hunting help and services for francophone

femmes qui sont malades qui ne vont pas à l'hôpital parce qu'il n'y a pas d'hôpital francophone dans le sud-ouest. Il y a quelques médecins qui sont francophones, mais s'ils parlent français, ils ne s'identifient pas comme francophones. C'est parfois plus simple de ne parler qu'en anglais. On fait donc venir les interprètes et on prend la première personne disponible pour interpréter, que ce soit un homme ou une femme, ce n'est pas leur problème. Vous comprenez que c'est une situation très difficile.

Lorsque je dis que la barrière de la langue est l'obstacle majeur, il demeure l'obstacle majeur. Il y a un manque de services en français parce que dans le sud-ouest, il n'y a pas beaucoup d'immigrants. Les francophones en général représentent 2,6 p. 100 de la population. Et parmi ce nombre, on tient à considérer les immigrants. On se dit : comme il n'y a pas beaucoup de francophones, pourquoi offrir des services particuliers? Peut-être qu'un service offert par et pour les francophones, particulièrement pour les femmes, financé par CIC éventuellement, pourrait compenser ce manque.

La sénatrice Champagne : Cela faciliterait la vie à bien des gens —

Mme Crakondji : Je crois que oui.

La sénatrice Champagne : — incluant des gens comme vous qui travaillez à aider les autres.

Le sénateur De Bané : J'ai une question complémentaire. Savez-vous combien de gens dans la province de l'Ontario parlent français? Pas uniquement ceux qui sont de langue maternelle française — ça, il y en a 600 000 en Ontario. Combien y en a-t-il en Ontario qui parlent français, qui peuvent échanger en français?

Mme Crakondji : Statistique Canada parle d'environ 1 700 000 personnes.

Le sénateur De Bané : Un million sept cent mille, c'est trois fois le nombre de francophones de langue maternelle française, un million huit cent mille. Un million huit cent mille sur treize millions, c'est environ 20 p. 100 qui parlent français. Et dans la région dont nous parlons, il y a quand même un réservoir de 20 p. 100 de gens qui peuvent parler le français, qui peuvent échanger en français selon Statistique Canada.

Pensez-vous qu'il serait réaliste d'essayer d'en identifier pour avoir un bon réservoir de gens, particulièrement de femmes, qui peuvent échanger en français?

Je vois très bien le problème. C'est difficile pour une femme de se confier à un homme qu'elle ne connaît pas; ce serait tellement plus simple de le faire avec une autre femme. Dans cette province en particulier, il y a un nombre très important de gens qui peuvent parler français. Je voudrais qu'on réfléchisse à un moyen de les amener à vous aider.

Le sénateur McIntyre : Je vous remercie, madame Crakondji, pour votre présentation. Je comprends que votre association offre beaucoup d'aide à la femme immigrante; de l'aide dans leur vie quotidienne, pour une recherche d'emploi ainsi que des services

newcomers. On page 2 of your brief, you provide a list of amendments that your organization would like to see made. We all know that Citizenship and Immigration Canada has official languages obligations. What kind of relationship does your organization have with Citizenship and Immigration Canada? Is the department open to changes to the current regime?

Ms. Crakondji: Your question is very much on point. To your first question, I would say we have an excellent relationship with Citizenship and Immigration Canada. That is evidenced by the fact that, in 2011, Citizenship and Immigration Canada officials attended a certificate ceremony for female immigrants, as part of an entrepreneurship program to help women. So we have a great partnership or level of cooperation with the regional office.

That said, we tried, at one point, to explain our restrictions to them. The regional offices, from what I gather, operate as instructed to by Ottawa, the government. If they are given instructions, they have to follow them. We have met with the people in charge of the regional office a number of times. Unfortunately, there are some things they cannot change, because they come from the Treasury Board of Canada or Ottawa. Therefore, our efforts were not successful, and that is why we put an end to that program.

As for how open the department is, I would say that any human being is capable of changing his or her mind at some point. I think that could happen if enough like-minded people made the request. I know of many other agencies that provide services, not necessarily just to women, but to all kinds of people who are in difficult circumstances, and yet those organizations do not dare say anything for fear their funding could be cut. Things like that happen.

Unfortunately, I cannot comment on whether Citizenship and Immigration Canada or the regional office would be willing to make amendments to adapt the program. I think a systemic change of that nature has to come from the top. It affects more than just us in southwestern Ontario; the program is nationwide and everyone who accesses those CIC programs probably faces the same challenges. I would like to see the change take place much higher up in the government, as opposed to the regional office level.

Senator McIntyre: Despite the fact that many women are victims of violence and abuse, they do not report it to police. Is that quite common?

Ms. Crakondji: Yes, unfortunately, it is quite common, senator.

Senator McIntyre: And if they do report it, there is no follow-up, is that correct?

aux nouveaux arrivants francophones. À la page 2 de votre rapport, vous dressez une liste d'amendements qui, selon votre association, seraient souhaitables. Nous comprenons tous que Citoyenneté et Immigration Canada a des obligations en matière de langues officielles. Quelle relation votre association entretient-elle avec Citoyenneté et Immigration Canada et sont-ils ouverts à l'idée d'apporter des changements au système actuel?

Mme Crakondji : Votre question est très pertinente. Tout d'abord, concernant notre relation avec Citoyenneté et Immigration Canada, elle est excellente. Pour preuve, en 2011, à l'occasion d'une remise de certificats aux femmes immigrantes à l'intérieur d'un programme pour aider les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat, Citoyenneté et Immigration Canada a assisté à la cérémonie. Nous avons donc une très bonne entente ou collaboration avec le bureau régional.

Ceci étant dit, nous avons essayé de les aborder pour expliquer nos contraintes à un certain moment. Vous savez, les bureaux régionaux, d'après ce que j'ai compris, fonctionnent selon les directives d'Ottawa, du gouvernement. Si des directives leur ont été données, ils sont tenus de les respecter. Nous avons eu plusieurs réunions avec les responsables du bureau régional. Malheureusement, il y a certaines choses qu'ils ne peuvent pas changer parce que cela vient du Conseil du Trésor du Canada ou d'Ottawa. Par conséquent, on n'a pas eu de succès à ce niveau et c'est ce qui nous a amenés à arrêter ce programme.

Du point de vue de l'ouverture, je pense que oui, tout être humain peut changer d'avis à un moment donné. Je pense que c'est possible si plusieurs demandes de ce genre arrivent. Je connais beaucoup d'autres organismes qui offrent des services, peut-être pas uniquement aux femmes, mais à toutes personnes qui vivent ce genre de contrainte et qui n'osent pas le dire sous peine, par exemple, de se voir couper le financement. Ce sont des choses qui arrivent.

Malheureusement, je ne pourrais pas répondre à la question de savoir si Citoyenneté et Immigration Canada ou le bureau régional seraient prêts à faire des modifications pour adapter le programme. Je crois que ce changement systémique devrait avoir lieu à un plus haut niveau. Il n'y a pas que le cas du sud-ouest, c'est un programme national, et probablement que toutes les personnes qui ont accès à ces programmes de CIC font face à ces mêmes défis. Je crois qu'il serait souhaitable que le changement ait lieu à un niveau beaucoup plus élevé du gouvernement que le bureau régional.

Le sénateur McIntyre : Beaucoup de femmes sont victimes de violence et d'abus. Par contre, elles ne portent pas plainte à la police. Est-ce assez commun?

Mme Crakondji : C'est assez commun, malheureusement oui, monsieur le sénateur.

Le sénateur McIntyre : Du moins, si elles portent plainte, il n'y a pas de suivi par après?

Ms. Crakondji: The situation is extremely delicate, senator. Sometimes women are influenced by what they see. Take, for example, a woman who has been sexually assaulted. That is a crime, as you know, in which the burden of proof is on the victim. The victim is not even the one pursuing it; the crown is. She is merely a witness to her own situation. Often, at the end of the process, women are sorry they ever reported the incident because they have no control over the situation. The system just takes over and follows its course. The women no longer have any control over the situation because the crown enters the equation, lawyers and all that; victims are told what to do, what to say to counter the accused's version of events and so forth. Then, at the end of it all, say the accused gets off with a fairly light sentence or is even acquitted. What that does is victimize the woman all over again.

However, we strongly encourage them to submit a complaint because, if they do not, the situation can only get worse. We cannot force them to do that because our mandate does not allow it. We do report the situation to the police if we have evidence of physical violence and injury. We have an obligation to report it. The same goes for cases where the woman threatens to commit suicide. There are limits to our confidentiality.

Most of the time, psychological violence is the most destructive kind. The woman loses her grounding. That type of violence is difficult to prove, and it causes much more damage. When the violence is physical, the woman will usually not put off calling the police. The police will then issue a restraining order to prevent the husband from approaching the woman. With immigrant women, the problem is more complex, as the social and cultural aspect plays a part as well. The woman is supposed to be strong. It is her duty to protect the husband. That applies to all countries — not only in Africa, but also in Latin America and Eastern Europe. Denunciation is frowned upon.

It sometimes takes a while for a woman to realize that violence is involved, as that violence often goes hand in hand with tenderness, creating a vicious cycle. It takes time for women to realize that. They have a reason for not submitting a complaint.

For your information, the difficult situation we are going through is also caused by the cuts to social programs. In the past, women who left their husband would go to a safe house, where they would receive help in finding a place to live. Before moving into her apartment, she would be given some money to get started, but that funding has been cut. Obviously, most women in that kind of a situation have a very low income. We have examples of women who — even four years after they leave the violence behind — still do not have a table in their apartment, or a proper bed. They may have a mattress on the ground for their children, as they cannot afford proper furniture. Those women

Mme Crakondji : C'est très délicat comme situation, monsieur le sénateur. Par exemple, des fois, les femmes sont influencées par ce qu'on observe. Si je prends le cas d'une femme qui a été agressée sexuellement; c'est un acte criminel, vous le savez, et le fardeau de la preuve revient à la victime. Ce n'est même pas la victime qui porte plainte, c'est la Couronne. Elle est juste témoin de sa propre situation. Souvent, à la fin du processus, les femmes regrettent d'avoir porté plainte, parce qu'elles n'ont pas le contrôle de la situation. C'est tout le système, la machine qui est en marche. Tu n'as plus le contrôle de la situation parce que c'est la Couronne qui entre en ligne de compte, les avocats et tout cela, on te dit quoi faire et puis, bon, c'est ce que tu dis par opposition à la version de l'accusé, et cetera, puis, au final, mettons, l'accusé en sort avec des sentences assez légères quand même et même, parfois, l'accusé est acquitté. Cela a pour effet de victimiser la femme de nouveau.

Cependant, nous les encourageons fortement à déposer une plainte parce que, sinon, cela ne peut qu'empirer. En même temps, on ne peut pas les forcer à le faire parce que, selon notre mandat, nous ne pouvons pas obliger une femme. Nous dénonçons par contre, nous rapportons à la police si on a l'évidence de violence physique avec des blessures; nous sommes tenus de dénoncer. Si la femme menace de se suicider également. Il y a des limites à notre confidentialité.

La plupart du temps, ce sont les violences d'ordre psychologique qui détruisent carrément. La femme perd ses repères. Ce sont des violences difficiles à prouver. C'est beaucoup plus cela qui cause des dommages. Quand c'est physique, généralement, la femme n'attend pas, elle appelle la police. Après, la police donne le mandat pour empêcher le mari d'avoir accès à la femme. Lorsqu'il s'agit de femmes immigrantes, le problème est plus complexe, car le poids social et culturel entre en ligne de compte. La femme doit être forte. C'est son devoir de protéger le mari. C'est valable pour tous les pays; pas seulement l'Afrique, mais également l'Amérique latine ou l'Europe de l'Est. C'est mal vu de dénoncer.

Avant de réaliser qu'il s'agit de violence, parfois cela prend du temps, parce que souvent la violence est accompagnée de tendresse. C'est tout un cycle. Cela prend du temps à la femme pour réaliser cela. Si elles ne portent pas plainte, elles ont une certaine raison.

Pour votre information, la situation de crise que nous vivons est également causée par les coupures au niveau des programmes sociaux. Avant, la femme, qui quittait son mari, allait dans une maison d'hébergement et on s'occupait de l'aider à trouver un logement. Avant de s'installer dans le logement, on lui donnait un petit montant d'argent pour s'équiper, mais ces fonds ont été coupés. Évidemment, la plupart des femmes qui vivent ce genre de situation ont un revenu très faible. Nous connaissons des femmes qui, même quatre ans après qu'elles ont quitté la situation de violence, n'ont pas encore de table dans leur appartement, ni de lit en bonne et due forme, peut-être un matelas par terre pour

sometimes have to choose between meeting their basic needs and leaving. The situation they find themselves in is a bit tricky.

Senator Mockler: I join my colleagues in congratulating you on the very important and commendable role you play.

Your centre has existed since 2006. How many people have you helped since then? If you do not have the figures with you, you can send them to the committee in writing. What kinds of cases do you handle?

Ms. Crakondji: To date, we have provided assistance to about 600 francophone women. That being said, there is no limit to our services. A woman who came to us seven years ago can return. If she does come back, we do not count her as an additional client, but as someone who has already been included in our statistics.

We have assisted a total of about 600 women in support and counselling cases. That does not include all the other groups of women from the Café-Causette program, as that program has been opened to all women — regardless of whether they are working or staying at home. We want to give meaning to the lives of women who are victims of violence. We want to help them remove the label and integrate themselves into the society of other women who are not victims of violence. Fortunately, not all women are victims of violence.

Other women of all origins come to talk to them about all kinds of things. That empowers and helps them. We do not keep statistics on those people, but our services are used much more by women who are victims of abuse.

I made a diagram — a puzzle in the shape of a woman's head. That puzzle represents an immigrant woman. When she comes to see us, she has all kinds of problems.

The Chair: Given the amount of time we have left, could you submit a copy that we could distribute to the members?

Ms. Crakondji: No problem. We have a number of programs. We provide counselling. We help women look for a job and an apartment. We accompany them to court and to the hospital. We accompany them wherever they need services.

Senator Mockler: What percentage of your clients have experienced spousal abuse?

Ms. Crakondji: I would say that 100 per cent of those 600 women have been victims of spousal abuse.

Senator Mockler: Do you receive any funding from the provincial government?

Ms. Crakondji: Yes.

Senator Mockler: Does the federal government provide you with any funding?

Ms. Crakondji: Not for this program.

coucher les enfants, parce qu'elles n'ont pas de budget ou d'argent pour se payer cela. Parfois, la personne doit choisir entre assurer un minimum ou partir. C'est un peu délicat pour ces femmes.

Le sénateur Mockler : Je me joins à mes collègues pour vous féliciter pour le rôle très important et louable que vous jouez.

Votre centre existe depuis 2006. Depuis ce temps, combien de personnes le centre a-t-il aidées? Si vous n'avez pas les chiffres, vous pourriez les transmettre au comité par écrit. De quelle nature sont les cas que vous traitez?

Mme Crakondji : Jusqu'à aujourd'hui, nous avons servi en moyenne 600 femmes francophones. Ceci étant dit, il n'y a pas de limite à nos services. Une femme qui est venue nous voir il y a sept ans peut revenir. Si elle revient, on ne la compte pas comme une femme supplémentaire, mais c'est une femme qui a été comptabilisée dans nos chiffres.

Au total, nous avons aidé environ 600 femmes dans les cas d'accompagnement et de counselling. Cela ne comprend pas les autres groupes de femmes qui viennent du programme Café Causette car ce programme a été ouvert à toutes les femmes, qu'elles travaillent ou qu'elles restent à la maison, peu importe. On veut donner un sens à la vie des femmes victimes de violence pour leur enlever l'étiquette et être mélangées aux autres femmes qui ne sont pas victimes de violence. Toutes les femmes ne sont pas victimes de violence, heureusement.

D'autres femmes de toutes sortes d'origines viennent s'associer aux autres pour parler de toutes sortes de choses. Cela les valorise et les aide. On ne garde pas de chiffres pour ces personnes, mais c'est beaucoup plus les femmes victimes d'abus qui viennent pour ces services.

J'ai fait un schéma qui est un casse-tête en forme de tête de femme. Ce casse-tête représente une femme immigrante. Lorsqu'elle vient nous voir, elle a toutes sortes de problèmes.

La présidente : À cause du temps qu'il nous reste, pourriez-vous nous en remettre une copie et on pourrait le faire circuler aux membres?

Mme Crakondji : Il n'y a pas de problèmes. Nous avons plusieurs programmes. On fait du counselling. On accompagne la personne pour la recherche d'emploi, la recherche de logement, à la cour, à l'hôpital. On l'accompagne partout là où elle a besoin de services.

Le sénateur Mockler : Quel pourcentage de votre clientèle a subi un abus conjugal?

Mme Crakondji : Parmi les 600 personnes, je dirais 100 p. 100.

Le sénateur Mockler : Recevez-vous des fonds du gouvernement provincial?

Mme Crakondji : Oui.

Le sénateur Mockler : Recevez-vous des fonds du gouvernement fédéral?

Mme Crakondji : Pour ce programme, non.

The Chair: Do you receive any funding for other programs?

Senator De Bané: Ottawa is very invested in welcoming immigrants.

Ms. Crakondji: But we do not receive any funding.

Senator De Bané: We give money to the provincial government.

The Chair: Senator De Bané, this is Senator Mockler's time.

Senator Mockler: Senator De Bané, we work as a team.

Other provinces have Carrefour centres too. There is one in Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Manitoba and Ontario. In the roadmap — which allocates over \$1 billion in funding — we have the following: Immigration - \$149.5 million, Citizenship and Immigration Canada, Language Training for Economic Immigrants, \$120 million.

So \$120 million is set aside, and I think that you could have access to that funding. The roadmap also includes the following: Immigration to official-language minority communities (including Support to Francophone immigration in New Brunswick, \$4 million) \$29.5 million.

That funding is set out in federal-provincial agreements. The federal government and provincial governments have come to an agreement to provide various programs. Ms. Crakondji, you should ask the Government of Ontario about this, so that you can receive the funding allocated for programs like yours. These funds are not exclusively provincial; they are provided in partnership with the federal government.

Have you kept a close watch on the funding assigned to various programs under the roadmap? You should keep an eye on them, so that you can access funds that would enable you — as per your recommendations — to develop and implement awareness-raising programs based on the notion of cultural competence. That is important because, if we do not know about our immigrants' culture, how can we provide them with better service or help them integrate the Canadian culture?

Senator De Bané: Senator Mockler expressed what I wanted to say much more clearly. We have to keep in mind that immigration, under the Canadian Constitution, is the jurisdiction of both levels of government. Quebec has used that provision, whereby both governments have jurisdiction in this area. However, at the end of the day, the Canadian government is primarily responsible for this program — either directly through centres like yours, or through the provincial government. The Canadian government is supposed to provide most of the funding.

La présidente : Pour d'autres programmes?

Le sénateur De Bané : Pour l'accueil d'immigrants, Ottawa fait beaucoup.

Mme Crakondji : Mais nous n'avons pas de financement.

Le sénateur De Bané : Nous en donnons au gouvernement provincial.

La présidente : Sénateur De Bané, c'est le temps de parole du sénateur Mockler.

Le sénateur Mockler : Sénateur De Bané, on travaille en équipe.

Il y a d'autres carrefours dans d'autres provinces. Il y en a un à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario. À l'intérieur de la Feuille de route — qui représente plus d'un milliard de dollars — on retrouve : Immigration - 149,5 millions de dollars, Citoyenneté et Immigration Canada, Formation linguistique pour les immigrants économiques, 120 millions de dollars.

Donc, 120 millions de dollars et je crois que vous pourriez avoir accès à ces fonds. Et on y retrouve également : l'immigration vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire — incluant l'Appui à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick 4 millions de dollars — 29,5 millions de dollars.

Ces fonds sont des ententes fédérales-provinciales. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont entendus pour offrir différents programmes. Madame Crakondji, vous devriez poser la question au gouvernement de l'Ontario pour vous assurer que les fonds distribués pour des programmes comme les vôtres soient remis. Il ne s'agit pas de fonds exclusivement provinciaux, mais en partenariat avec le gouvernement fédéral.

Avez-vous suivi de près les fonds attitrés aux différents programmes de la Feuille de route? Vous devriez les suivre de façon à accéder à des fonds qui vous permettraient, selon vos recommandations, de développer et d'implanter des programmes de sensibilisation autour de la notion de compétence culturelle. C'est important, car si on ne connaît pas la culture de nos immigrants, comment leur donner un meilleur service ou comment les accompagner dans leur intégration à la culture canadienne.

Le sénateur De Bané : Le sénateur Mockler a exprimé de façon beaucoup plus claire ce que je voulais vous dire. Il faut garder à l'esprit que l'immigration, en vertu de la Constitution canadienne, est du ressort des deux niveaux de gouvernement. Le Québec s'est prévalu de cette disposition, à savoir que les deux gouvernements ont compétence en la matière. Toutefois, au final, le gouvernement canadien est celui qui se sent responsable de ce programme en premier, soit directement à travers des établissements comme le vôtre, soit à travers le gouvernement

The provinces also participate, but the main source of funding is the federal government. That is why we are very interested in your recommendations.

Ms. Crakondji: Thank you.

Senator Tardif: I am very moved by the experience of francophone immigrant women you shared with us. You talked about some of the challenges those women must face and about some of your needs. What more could the federal government do to support you in your efforts to help those francophone immigrant women?

Ms. Crakondji: It could start by reallocating funds to direct services. It could identify organizations like ours that have direct access to those funds and review the service accessibility criteria.

I will use the bus ticket example, which makes no sense. Are we here to help women become integrated or are we here to meet the criteria set by the Treasury Board of Canada? That is the question. Those criteria should be reviewed, and accessibility to services should be made more flexible. In the case of our organization, that would remove the pressure from our shoulders. With CIC and federal funding, every month, we have to submit a report containing figures and statistics. What is even worse is that the mechanism in place is called the "contribution agreement". That is an attempt to add more accountability to public funding. The Carrefour des femmes organization is very well-known and has built up its credibility with all backers at all levels of government, but our organization has to spend money and be refunded afterwards.

Fortunately, we manage to do that because we do have some capital. We have several projects in the amount of about \$600,000, and that enables us to pay the wages of individuals who provide services, cover transportation and assistance costs, and so on. At the end of the month, we submit a claim and wait a month for a refund. So we must have enough money to sustain two months' worth of activities to help those women. We sign a contribution agreement, but we are not given a cent. How can we provide services?

Without other projects, we could not even provide those services, as we would be lacking funds. That is what I mean when I talk about criteria. It is a matter of reducing administrative barriers and making the service flexible and essential, so that it can be provided properly. If we have four employees working on the program, their wages, travel expenses and everything else amounts to a lot of money. If we submit the claim for \$20,000 a month, we have to wait until the next month to get that money back. So we need working capital, which we have, but we could not sustain our activities without other projects.

provincial. La source des fonds provient beaucoup du gouvernement canadien. Les provinces participent également, mais cela provient essentiellement du gouvernement fédéral. C'est la raison pour laquelle nous sommes très intéressés par vos recommandations.

Mme Crakondji : Merci.

La sénatrice Tardif : Je suis très touchée par votre témoignage concernant le vécu de certaines femmes immigrantes francophones. Vous avez décrit certains défis auxquels ces femmes doivent faire face et certains de vos besoins. Que pourrait davantage faire le gouvernement fédéral pour vous appuyer dans votre travail afin d'aider ces femmes immigrantes francophones?

Mme Crakondji : Premièrement, réaffecter les fonds dans les services directs; identifier des organismes comme le nôtre qui ont accès à ces fonds directement et revoir ces critères d'accessibilité aux services.

Je prends l'exemple du ticket d'autobus, qui n'a pas de sens. Sommes-nous là pour aider les femmes à s'intégrer ou sommes-nous là pour respecter les critères du Conseil du Trésor du Canada? C'est ça la question. Il faudrait revoir ces critères et rendre plus souple l'accessibilité à ces services. Pour notre organisme, cela nous enlèverait de la pression qui se trouve sur nos épaules. Avec CIC et le financement du gouvernement fédéral, chaque mois il nous faut envoyer un rapport avec des chiffres et statistiques. Pire encore, le mécanisme en place est appelé « entente de contribution ». C'est parfait, histoire d'établir des fonds publics plus clairs. L'organisme Carrefour des femmes en est un très connu qui a bâti sa crédibilité auprès de tous les bailleurs de fonds à tous les paliers de gouvernement, mais il fallait que notre organisme dépense de l'argent et se fasse rembourser après.

Heureusement, nous avons réussi à le faire parce que nous avons quand même un capital; nous avons plusieurs projets d'environ 600 000 \$ et cela nous permet de payer les salaires des personnes qui offrent les services, les frais de transport et les frais d'aide, et cetera. À la fin du mois seulement, on fait une réclamation et on attend un mois avant d'être remboursés. Il faut donc avoir des fonds pour soutenir deux mois d'activités pour aider ces femmes. Vous signez une entente de contribution, mais on ne vous donne pas un dollar. Comment peut-on offrir les services?

Si nous n'avons pas d'autres projets, on ne peut même pas offrir ces services; on ne peut même pas, parce qu'on n'a pas d'argent. C'est ce dont je veux parler lorsque je parle de critères; c'est de limiter ces barrières administratives et rendre le service souple et essentiel pour qu'on puisse le fournir comme il faut. S'il y a quatre employés qui travaillent pour le programme, le salaire des quatre employés, les déplacements et tout le reste, cela fait beaucoup d'argent. Si on réclame 20 000 \$ par mois, il faut attendre le mois suivant pour obtenir les fonds; ça prend donc un fonds de roulement. Nous avons cela, mais si on n'a pas d'autres projets on ne peut pas le soutenir.

Senator Tardif: I understand. Thank you. You have raised some very important issues that will help the committee in its study.

Do you have sufficient human resources to deal with the administrative challenges involved in obtaining funding from the federal government?

Ms. Crakondji: Thank you for asking the question. That is why the resource person's workload is duplicated. The same person helps the woman, provides her with guidance, teaches her how to use the Internet, how to find the closest and the least expensive grocery store, how to find coupons because she does not have a lot of money. The same person has to collect statistics. The funding is limited. If we request a certain amount, we are given only a portion of it and must make do.

We are used to managing crises on a daily basis. The budget assigned to us is hardly sufficient, so we have an additional workload when it comes to paperwork. With more money, we could hire another person, but, unfortunately, the system is organized in such a way that the person who provides the service must do the paperwork as well.

Hospital nurses have to produce a daily report, so they have to deal with administrative paperwork. When we complain, that is the example we are given. After a surgery, the doctor in charge has to spend two hours of his time completing his report. As he is the one performing the surgery, he must produce the report. He could use those two hours to do another surgery. That is the current situation.

I think some sort of a consultation, meeting or forum could provide us with concrete suggestions for easing the burden of the employees doing the work. We have to address this huge challenge.

Senator Tardif: Clearly, a number of anglophone agencies similar to yours face certain challenges in their work with women whose first language is English and not French. What specific factors related to the fact that you work in French make your job more or less difficult than what your anglophone counterparts have to deal with?

Ms. Crakondji: The situation in the south-west is special because the services provided in French account for a small island in an ocean of English services. For instance, a woman who needs housing has to deal with housing resources in English. The Ontario Works department provides services in English. When it comes to education, there are some francophone schools. Hospital services are provided in English. We have to fill that gap and establish a connection with all anglophone services.

London is a designated city, but Ontario Works does not even provide application forms in French. I accompanied a woman who had to go to London to fill out a passport application. We printed her form in French, but when we arrived at the London

La sénatrice Tardif : Je comprends. Merci. Vous avez soulevé des points très importants qui seront valables pour le comité.

Avez-vous des ressources humaines suffisantes afin de faire face aux défis administratifs qui se posent pour obtenir des fonds du gouvernement fédéral?

Mme Crakondji : Merci d'avoir posé cette question. C'est cela qui duplique le travail de la personne-ressource; c'est la même personne qui aide la femme, qui l'accompagne et qui lui apprend comment naviguer sur Internet, comment trouver l'épicerie la plus proche et qui coûte le moins cher, et comment trouver les coupons étant donné qu'elle n'a pas beaucoup de revenus. Cette même personne doit donc récolter les statistiques. Le financement est restreint; si on demande un certain montant, on nous donne une partie seulement et on doit se débrouiller avec.

Nous sommes habitués à gérer des crises au quotidien. Le budget qu'on nous donne est à peine suffisant et cela ajoute donc une charge de travail en ce qui touche à la paperasserie. Si on avait plus d'argent, on pourrait recruter une autre personne, mais malheureusement le système fait en sorte que c'est la personne qui livre le service qui doit le comptabiliser.

Par exemple, dans les hôpitaux, les infirmières doivent faire leur rapport quotidien et il y a donc une paperasse administrative qui se fait; et quand on se plaint, c'est l'exemple qu'on nous donne. Le médecin doit, après la chirurgie, prendre deux heures de son temps pour terminer son rapport. Parce que c'est lui qui a fait la chirurgie, c'est lui qui doit faire le rapport. Il s'agit de deux heures durant lesquelles il pourrait peut-être opérer un autre patient. C'est la situation.

Je pense qu'avec une consultation ou une rencontre ou un forum, cela pourrait nous amener à des propositions concrètes pour alléger la tâche des employés qui font le travail. Nous devons donc faire face à cet énorme défi.

La sénatrice Tardif : Il est évident que plusieurs agences anglophones comme la vôtre doivent faire face à certains défis dans ce domaine de travail auprès des femmes et dont la langue est l'anglais et non pas le français. Qu'y a-t-il de spécifique relié au fait que vous travaillez en français et qui rend cela plus difficile ou plus facile que pour vos homologues anglophones?

Mme Crakondji : Le cas du sud-ouest est spécifique dans la mesure où les services en français représentent un îlot de services dans un océan de services en anglais. Pour une femme qui a, par exemple, besoin de se loger, les ressources de logement sont en anglais; le ministère Ontario Works, c'est en anglais; pour les écoles, il y a des écoles francophones qui existent; l'hôpital, c'est en anglais. Nous devons de notre côté représenter ce point de chute et établir une connexion avec tous les services qui sont en anglais.

La ville de London est une ville désignée, mais à Ontario Works, les formulaires d'application ne sont même pas en français. J'ai accompagné une femme qui allait à la ville de London pour remplir une demande de passeport; on a imprimé

office to submit the signed form, the person we talked to refused to accept it because the form was in French and she could not understand it. We were asked to complete an English form. That is a real life example. All existing agency services are in English — I am talking about daily services — except for the bilingual services provided by government offices such as Services Ontario.

However, in most cases, municipal services are in English. Yet municipal offices most often provide direct services to immigrants. We have to deal with that situation, and that makes our problem twofold. We have complained to the French Language Services Commissioner, but not much has changed.

In our area of work, especially when it comes to women, one of the services we provide is the defence of rights and interests. Here is an example. A woman who receives social assistance is sent a letter by the government. The letter is in English, and she does not understand it. She is asked to submit a document by a certain date. She does not understand the letter and may not have time to come see us. The date goes by, and her social assistance is cut off. She comes to see us, and we step up to the plate. We defend her rights and restore them. That is something we do regularly — almost on a daily basis at this point. What makes these cases special is the fact that those women speak French. All other basic services are provided in English. We are simply trying to establish a connection among those services — as these are needs those women have — in addition to helping the women rebuild their lives.

Senator Champagne: Ms. Crakondji, I want to congratulate you on all the work you are doing. Thank you for that. I have a question I cannot help but ask myself. Are these issues the same as those you faced when you arrived in Canada? Was there a Carrefour centre when you arrived, or was the lack of such an organization what inspired you to create one? I would like to know how you approached the situation and how you created the Carrefour des Femmes du Sud-Ouest de l'Ontario you are now managing.

Ms. Crakondji: Thank you very much, senator. I think my case is different from the cases of the women we help. I arrived in Canada in 1996 through the Canadian francophone scholarship program. I studied at the Université de Chicoutimi, and then at the Université Laval. I completed my studies at the Télé-université. I lived in Quebec for eight years. I decided to leave Quebec for Ontario because I could not find work after I graduated. That was very difficult for me, and I told myself that I was going to a place where my children would have more opportunities. I have four children. I decided to move to an anglophone province, so that my kids would become bilingual.

I must digress for a moment. That is the risk francophone immigrants in minority situations face. When we arrive, we tend to move toward speaking the language of the majority. Believe it

son formulaire en français, mais lorsqu'on se rend dans les bureaux de la ville de London pour assermenter ce formulaire, la personne a refusé parce que le formulaire était en français et qu'elle ne comprenait pas. On nous a demandé de le refaire en anglais. C'est un cas vécu. Tous les services existants des agences sont en anglais; je parle des services au quotidien, à part les bureaux du gouvernement comme Services Ontario qui eux sont bilingues.

Toutefois, pour la plupart, les services municipaux sont en anglais. Ce sont pourtant eux qui offrent le plus souvent les services directs aux immigrants. Nous devons faire face à cette situation, d'où la double difficulté. Nous nous sommes plaints au commissaire aux services en français, mais cela ne bouge pas assez.

Dans le travail que nous faisons, surtout par rapport aux femmes, l'un de nos services est la défense des droits et des intérêts. Par exemple, une femme qui touche l'aide sociale reçoit une lettre du gouvernement. La lettre est en anglais et elle ne la comprend pas. On lui demande d'apporter un document avant telle date. Elle ne comprend pas la lettre et n'a peut-être pas le temps de venir nous voir; la date passe et on lui coupe son aide sociale. Elle vient nous voir et nous montons au créneau, nous défendons ses droits et nous les rétablissons. C'est une des choses que nous faisons régulièrement, presque tous les jours maintenant. C'est juste parce qu'elles parlent français, c'est cela la particularité. Tous les autres services essentiels sont en anglais. Nous essayons juste de faire la connexion entre ces services, car ce sont les besoins auxquels ces femmes font face — en plus de les aider à se reconstruire.

La sénatrice Champagne : Madame Crakondji, je veux vous féliciter, vous remercier pour tout le travail que vous faites. Il y a une question que je ne peux pas m'empêcher de me poser : est-ce que ces problèmes sont ceux auxquels vous avez dû faire face vous-même lorsque vous êtes arrivée au Canada? Est-ce qu'il y avait un Carrefour lorsque vous êtes arrivée, ou est-ce que cela vous a amené à le créer? Je voudrais essayer de voir de quelle façon vous avez approché la situation et de quelle façon vous avez créé le Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario que vous dirigez maintenant?

Mme Crakondji : Merci beaucoup, madame la sénatrice. Mon cas est différent, je pense, des autres femmes que nous aidons. Moi, je suis arrivée au Canada en 1996 avec la bourse canadienne de la francophonie. J'ai étudié à l'Université de Chicoutimi, ensuite à l'Université Laval et j'ai terminé mes études avec la Télé-université. Je suis restée au Québec pendant huit ans au total. J'ai décidé de quitter le Québec pour me rendre en Ontario, parce qu'après avoir terminé mes études je n'avais pas trouvé de travail. C'était très difficile pour moi et je me suis dit que j'allais aller dans un endroit où j'allais donner une chance à mes enfants. J'ai quatre enfants. J'ai choisi d'aller dans une province anglophone pour que mes enfants deviennent bilingues.

Cela m'amène à ouvrir une petite parenthèse. C'est le risque auquel les francophones immigrants en contexte minoritaire font face. Quand on arrive, la tendance est de parler la langue de la

or not, the children of immigrants in the south-west mostly attend anglophone schools because the parents want their children to learn English. Many of the children then lose their French and become assimilated. Those situations do exist. That was a just a small aside.

I moved to London, so that my children would become bilingual. I arrived there at a time when no services were provided, and we had to create them. However, the Action ontarienne contre la violence faite aux femmes conducted the negotiations. They carried out consultations, assessed the needs and negotiated with the provincial government, which agreed to provide a budget envelope to open a centre in the south-west. I applied for the job, was accepted and set things up. My employers were satisfied with the work I did, and so I have stayed on.

Senator Champagne: All we can say is bravo.

Ms. Crakondji: Thank you very much.

Senator Champagne: I want to thank you on behalf of all of those you have helped and will continue to help. We will try to do our small part.

Ms. Crakondji: Thank you very much.

The Chair: Madam, I want to thank you sincerely on behalf of the members of our committee for taking the time to come meet with us, and also for answering our questions with so much clarity and honesty. Thank you. I wish you all the best.

Honourable senators, the meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

majorité; et les enfants des immigrants dans le sud-ouest, croyez-le ou non, la plupart vont dans des écoles anglophones parce que les parents veulent que leurs enfants apprennent l'anglais. Et beaucoup d'enfant perdent leur français et sont assimilés par la suite. Cela existe. C'était juste une parenthèse.

J'ai donc déménagé à London pour que mes enfants deviennent bilingues. Je suis arrivée à un moment où il n'y avait aucun service et il fallait en créer. Mais les négociations ont été faites par Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. Ils ont mené les consultations, évalué les besoins et négocié avec le gouvernement provincial, qui a accepté de donner une enveloppe budgétaire pour ouvrir un centre dans le sud-ouest. J'ai postulé à cet emploi, je l'ai eu et j'ai mis cela sur pied. Le travail que j'ai fait a plu à mes employeurs et je suis restée.

La sénatrice Champagne : On ne peut dire que bravo.

Mme Crakondji : Merci beaucoup.

La sénatrice Champagne : Merci au nom de toutes celles, particulièrement, que vous avez aidées et que vous allez continuer à aider. Nous essayerons de faire notre petite part.

Mme Crakondji : Merci beaucoup.

La présidente : Madame, je vous remercie très sincèrement au nom des membres de notre comité d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer, et aussi d'avoir répondu à nos questions avec tellement de clarté et d'honnêteté. Merci, madame, je vous souhaite bon succès.

Honorables sénateurs, la séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, May 27, 2013

Statistics Canada:

François Nault, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director, Social and Aboriginal Statistics Division and Chief Specialist, Language Statistics Section.

Monday, June 3, 2013

Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario:

Émilie-Françoise Crakondji, Executive Director.

TÉMOINS

Le lundi 27 mai 2013

Statistique Canada :

François Nault, directeur, Division de la statistique sociale et autochtone;

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint, Division de la statistique sociale et autochtone et spécialiste en chef, Section des statistiques linguistiques.

Le lundi 3 juin 2013

Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario :

Émilie-Françoise Crakondji, directrice générale.